

La filière céréales de l'Est du Tchad : défis et opportunités

TCHAD



April 2012
Données: Janvier 2012



World Food Programme

Résumé

La partie Est du Tchad, terre sahélienne, subit des aléas climatiques récurrents, et accueille depuis 2003 environ 260 000 réfugiés venus du Soudan. La présence des réfugiés et l'insécurité ont eu une incidence sur de nombreux aspects de la vie économique et sociale. La présente étude fournit des éléments de référence sur les caractéristiques des marchés céréaliers de l'Est, dans le but d'orienter la mise en œuvre de programmes d'assistance alimentaire dans la zone.

Page | 2

Les marchés céréaliers de la zone Est sont inégalement intégrés. Plutôt fonctionnel sur la dorsale Goz Beida-Abéché-Biltine, le réseau commercial dessert mal les marchés périphériques de la zone. Ces marchés secondaires – enclavés, de faible taille, mal dotés en infrastructures – souffrent de ruptures de stocks, et les prix des céréales y sont instables, en particulier pendant la période de soudure. La zone Est entretient des liens commerciaux croissants avec le Soudan, ce qui constitue une opportunité pour les producteurs de mil et d'arachide, mais un risque pour les consommateurs avec l'augmentation soutenue des prix au Soudan. Les échanges avec l'Ouest du Tchad, en pleine expansion grâce aux nouvelles infrastructures routières, présagent d'un meilleur ancrage de la zone avec le reste du marché national à moyen terme.

Sur les marchés proches des camps de réfugiés, la **présence de l'aide alimentaire** provenant des programmes humanitaires est importante, atteignant entre le tiers et la moitié des disponibilités en céréales sur certains marchés. Si la présence de l'aide alimentaire tire le prix des céréales locales vers le bas, le phénomène est localisé et n'affecte pas l'ensemble de la zone Est. Les approvisionnements en aide alimentaire régulent l'offre et les prix sur les marchés de la zone. Les raisons pour lesquelles les denrées issues de l'aide alimentaire sont vendues plutôt que consommées méritent d'être approfondies.

Un nombre restreint de grossistes basés à Abéché et Biltine exercent une forte influence sur la filière, y compris la collecte, le transport, le stockage et la fixation des prix à la vente. L'enclavement saisonnier entrave les échanges, en perturbant le rythme des approvisionnements et en exacerbant la hausse des prix. Les transporteurs de la zone sont toujours soumis à de coûteux prélèvements au niveau des barrages routiers. En dehors d'Abéché et Biltine, le stockage est pratiquement inexistant, obligeant ainsi les commerçants à opérer en flux tendu.

Les capacités des commerçants de la zone sont extrêmement limitées. Les délais d'approvisionnement se chiffrent en mois. Les opérations de collecte des céréales sont très lentes ; les détaillants sont incapables de répondre à une augmentation de la demande. Seuls les grossistes disposent d'une certaine marge d'ajustement. Les commerçants, surtout autofinancés, pratiquent peu la vente à crédit et ne la pratiquent pas en année de sécheresse. Compte tenu des capacités limitées des acteurs, le moindre choc pourrait entraîner des dysfonctionnements sur le marché, avec comme conséquence une fragilisation de la sécurité alimentaire des ménages.

Les programmes d'assistance alimentaire dans l'Est du Tchad sont largement basés sur de coûteux approvisionnements internationaux. L'aide alimentaire est de 50 à 60% plus chère que les achats locaux et les transferts monétaires. Des opportunités existent donc pour mettre en œuvre des programmes humanitaires à moindre coût. En 'bonne' année, il existe des surplus de céréales

commercialisés, notamment dans le Sila qui pourraient être mobilisés en saison post-récolte pour servir d'appoint aux programmes humanitaires. Vu que la chaîne commerciale des céréales sèches est particulièrement faible, l'introduction de telles modalités opérationnelles se fera avec une nécessaire prudence et en concertation avec les pouvoirs publics. Une étude de faisabilité permettrait de mieux saisir les enjeux liés à la mise en place de micro-achats locaux et à l'introduction d'une dose de transferts monétaires.

Table des matières

Résumé	2
Liste des Figures.....	5
Liste des Tableaux.....	5
Acronymes	6
Remerciements	6
1. Enjeu : renforcer la connaissance des marchés dans l’Est du Tchad	7
1.1 Contexte.....	7
1.2 Objectifs	7
1.3 Méthodologie et limites.....	8
1.4 Filière et zones d’intérêt	9
1.5 Partenariat	10
2. Un niveau inégal d’intégration des marchés	11
2.1 Variabilité de l’offre et présence importante de l’aide alimentaire	11
2.2 Direction des flux et stabilité des prix.....	12
2.3 Pourquoi les marchés de l’Est sont-ils inégalement intégrés ?	17
2.4 L’aide alimentaire et les marchés céréaliers de l’Est.....	20
3. Une filière céréalière locale de très faible capacité.....	24
3.1 Les acteurs de la filière céréales et leurs stratégies commerciales	24
3.2 Une structure des marchés concentrée.....	25
3.3 Faible capacité de la filière locale	27
4. Réponses à l’insécurité alimentaire	31
4.1 Modalité de transfert.....	31
4.2 Vers des achats locaux décentralisés?	33
4.3 Mesures d’appui au marché (‘market support’).....	33
5. Conclusions et recommandations.....	36
5.1 Conclusions	36
5.2 Recommandations	36
Références	38

Liste des Figures

Figure 1: Production brute (en tonnes) de céréales sèches dans la zone Est.....	11
Figure 2: Prix courants (FCFA/kg) du mil (2009-2012)	13
Figure 3: Coefficients de variation du prix du mil au détail (2009-2012)	13
Figure 4: Ecart de prix du mil (en francs CFA/kg).....	15
Figure 5: Prix courant (en USD/kg) du mil au détail.....	16
Figure 6: Aide alimentaire en pourcentage des transactions globales en céréales	21
Figure 7: Prix (en francs CFA) de 100 kg de céréales en janvier 2012	22
Figure 8: Schéma simplifié de la chaîne de commercialisation du mil	24
Figure 9: Nombre de commerçants actifs (janvier 2011 et janvier 2012)	26
Figure 10: Pratique de la vente à crédit, janvier 2012 et janvier 2011.....	27
Figure 11: Capacité des commerçants à répondre à un doublement de la demande par filière	28
Figure 12: Capacité des commerçants à répondre à un doublement de la demande	29
Figure 13: Valeur alpha (janvier-décembre 2011)	32

Liste des Tableaux

Tableau 1: Nombre de questionnaires administrés.....	8
Tableau 2: Nombre de questionnaires administrés par type de commerçants	8
Tableau 3: Calcul du coefficient de corrélation du prix du mil (2009-2012)	14
Tableau 4: Prix du transport en saison sèche et en saison des pluies	18
Tableau 5: Temps de transport en saison sèche et en saison des pluies	19
Tableau 6: Nombre de barrages routiers.....	19
Tableau 7: Ruptures de stocks par denrée (2010/2011)	29
Tableau 8: Ruptures de stocks par type de commerçant (2010/2011)	30
Tableau 9: Facteurs de risques et facteurs favorables à la mise en place de transferts monétaires.....	31
Tableau 10: Bilan céréalier simplifié de la Zone Est du Tchad (en tonnes).	33

Acronymes

BET	Borkou, Ennedi et Tibesti
CILSS	Comite Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
DPSA	Direction de Production des Statistiques Agricoles
EMMA	Emergency Market Mapping Analysis
EMOP	Emergency Operation
FAO	Food and Agriculture Organization
FEWS NET	Famine Early Warning Systems Network
FPT	Future Porte du Tchad
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDA	Personal Digital Assistant
PU-AMI	Première Urgence - Aide Médicale Internationale
SIMPA	Système d'information sur les marchés des produits agricoles
SPSS	Statistical Package for Social Science
USD	Dollar des Etats Unis

Remerciements

Ce rapport a été rédigé par Jean-Martin Bauer (jean-martin.bauer@wfp.org), spécialiste des marchés au bureau régional du PAM, et Madjioudal Allarabaye (madjioudal.allarabaye@wfp.org), consultant national.

L'équipe remercie Anne-Claire Mouilliez (PAM), Naouar Labidi (PAM), Willfred Nkwambi (PAM), Kississou Etienne (PAM), Florence leCoz (FAO) et Benjamin Chartoire (PU-AMI), pour leur appui à la conceptualisation de l'étude. La formation des enquêteurs à l'utilisation des PDA a été réalisée par Raoul Lotodingao. Le concours d'Oumar Yacoub (DPSA, Biltine), Ndjekonbé Moro Paul (DPSA, Am Timan), Rimtebaye Rianger (PAM), Babiné Maidissam (PAM), Masranger Justin (FPT), Souleyman Moustapha (chef d'équipe PU-AMI) a été important dans la supervision de l'enquête. La cartographie présentée a été réalisée par Denis Mesngar (PAM). Nous tenons également à remercier tous nos collègues des sous-bureaux pour toutes les dispositions prises pour nous faciliter le travail sur le terrain.

1. Enjeu : renforcer la connaissance des marchés dans l'Est du Tchad

1.1 Contexte

L'Est du Tchad, terre sahélienne d'environ 1.6 millions d'habitants – réfugiés compris –, couvre les régions du Wadi Fira, du Ouaddaï et du Sila. Les activités dominantes y sont l'agriculture pluviale (surtout le mil pénicillaire), le maraîchage et l'élevage des petits ruminants. Les ménages de la zone font face à deux défis majeurs compromettant leur sécurité alimentaire : la précarité des moyens d'existence en milieu aride, aggravé par les conséquences de l'insécurité civile et du déplacement de populations que connaît la zone depuis une décennie.

Page | 7

La grande précarité des moyens d'existence de la population de la zone Est fait de l'insécurité alimentaire un problème chronique pour les ménages pauvres. Un choc – tel qu'une sécheresse, ou la hausse des prix – pourrait rapidement faire basculer la population dans l'insécurité alimentaire et engendrer une crise. Ainsi, en 2009/2010, la zone avait été touchée par la sécheresse et avait été confrontée à une hausse des prix des céréales (les prix étaient passés du simple au double). Selon l'enquête nationale post-récolte sur la sécurité alimentaire des ménages, réalisée en novembre-décembre 2011, l'insécurité alimentaire sévère affectait près de 226.000 personnes au Ouaddaï, au Sila et au Wadi Fira. Par ailleurs, depuis 2003, la zone accueille environ 260.000 réfugiés venus du Darfour soudanais. Les déplacements internes ont également touché la zone de 2007 à 2011. Les bouleversements sociaux et économiques induits par le conflit ont eu de graves conséquences sur les moyens d'existence des ménages.

La très forte dépendance des ménages au marché constitue un enjeu fondamental de la sécurité alimentaire au Tchad. Les enquêtes du PAM montrent que 78 % des aliments consommés proviennent du marché, tendance confirmée par le zonage réalisé par FEWS NET en 2011. Or, la zone Est a subi de plein fouet les conséquences de la volatilité des prix lors de la crise alimentaire de 2010. En décembre 2010, une enquête menée dans l'Ouest de la zone sahélienne par la FAO, FEWS NET et le PAM a permis de mieux comprendre le lien entre le fonctionnement des marchés et la sécurité alimentaire dans cette partie du pays. Le besoin de compléter le référentiel par une étude dans l'Est de la zone justifie la présente évaluation.

1.2 Objectifs

Cette étude vise à renforcer le référentiel sur la sécurité alimentaire et les marchés au Tchad. Si des études ont été réalisées dans l'Ouest et le Centre du pays (Etude FAO/FEWS/PAM, EMMA au Guéra en 2011 et dans l'ouest du Sahel en 2012), la zone Est demeure encore peu couverte par ce type d'analyse. Cela apparaît d'autant plus paradoxal que la plupart des interventions humanitaires au Tchad sont concentrées dans cette zone.

L'étude vise spécifiquement à :

- ✓ déterminer le niveau d'intégration des marchés des céréales sèches ;
- ✓ proposer une description des acteurs, de leurs capacités et de leurs stratégies commerciales ; et,
- ✓ analyser les coûts des transferts en nature et des transferts monétaires dans la zone Est.

Les premières informations relatives à la conjoncture de l'année 2011/2012 sont basées sur les données de la mission conjointe CILSS/FAO/FEWS/PAM d'évaluation des marchés et de la vulnérabilité présentée en janvier 2012, et sur un résumé relatif à la conjoncture des marchés au Salamat. Le présent rapport se focalise sur les aspects structurels du fonctionnement des marchés dans la zone d'intérêt.

1.3 Méthodologie et limites

Page | 8

Les données secondaires sur les prix des céréales, issues des relevés du SIMPA, de la FAO, de FEWS NET et du PAM sont exploitées dans la section relative à l'intégration des marchés. On note que les séries sont relativement courtes pour de nombreux marchés de la zone Est. Les analyses présentées dans la présente étude portent sur la période allant de janvier 2009 à décembre 2011, soit trois années de données. Là où des séries plus longues existent, elles sont exploitées.

La méthodologie de collecte des données primaires auprès des commerçants sur les marchés s'est basée sur le 'Trader Survey Guidance' élaboré par le PAM (2009). Les outils de collecte des données sont composés :

- d'un questionnaire « marchés » utilisé pendant les discussions de groupe avec les commerçants ;
- d'un questionnaire « commerçants » individuel pour les grossistes, collecteurs et détaillants ; et
- d'un questionnaire « transporteurs » rempli avec des transporteurs opérant sur le marché enquêté.

Le nombre de commerçants à interviewer a été déterminé de façon raisonnée. Au niveau de chaque marché visité, 6 à 13 commerçants ont été interrogés. La collecte des données a été organisée pour que, parmi ces commerçants sélectionnés, au moins deux soient grossistes, deux détaillants, et deux collecteurs. Lorsqu'il n'y avait aucune activité de collecte au moment du passage de l'équipe, au moins deux grossistes et trois détaillants ont été interrogés. Les commerçants ont été sélectionnés de façon aléatoire.

Comme indiqué dans les Tableau 1 et 2, ce sont au total 20 marchés qui ont été visités dans la zone d'étude. Sur ces marchés, 194 commerçants individuels ont été interviewés. Des entretiens ont également eu lieu avec 20 transporteurs.

Tableau 1: Nombre de questionnaires administrés

Outil	Par marchés	Nombre total
Questionnaire marchés	1	20
Questionnaire commerçants	Entre 6 et 13 par marché	194
Questionnaire transporteurs	1	20

Tableau 2: Nombre de questionnaires administrés par type de commerçants

Type de commerçants	Marchés des camps	Marchés locaux
Détaillants	50	74
Collecteurs	29	26
Grossistes	14	37

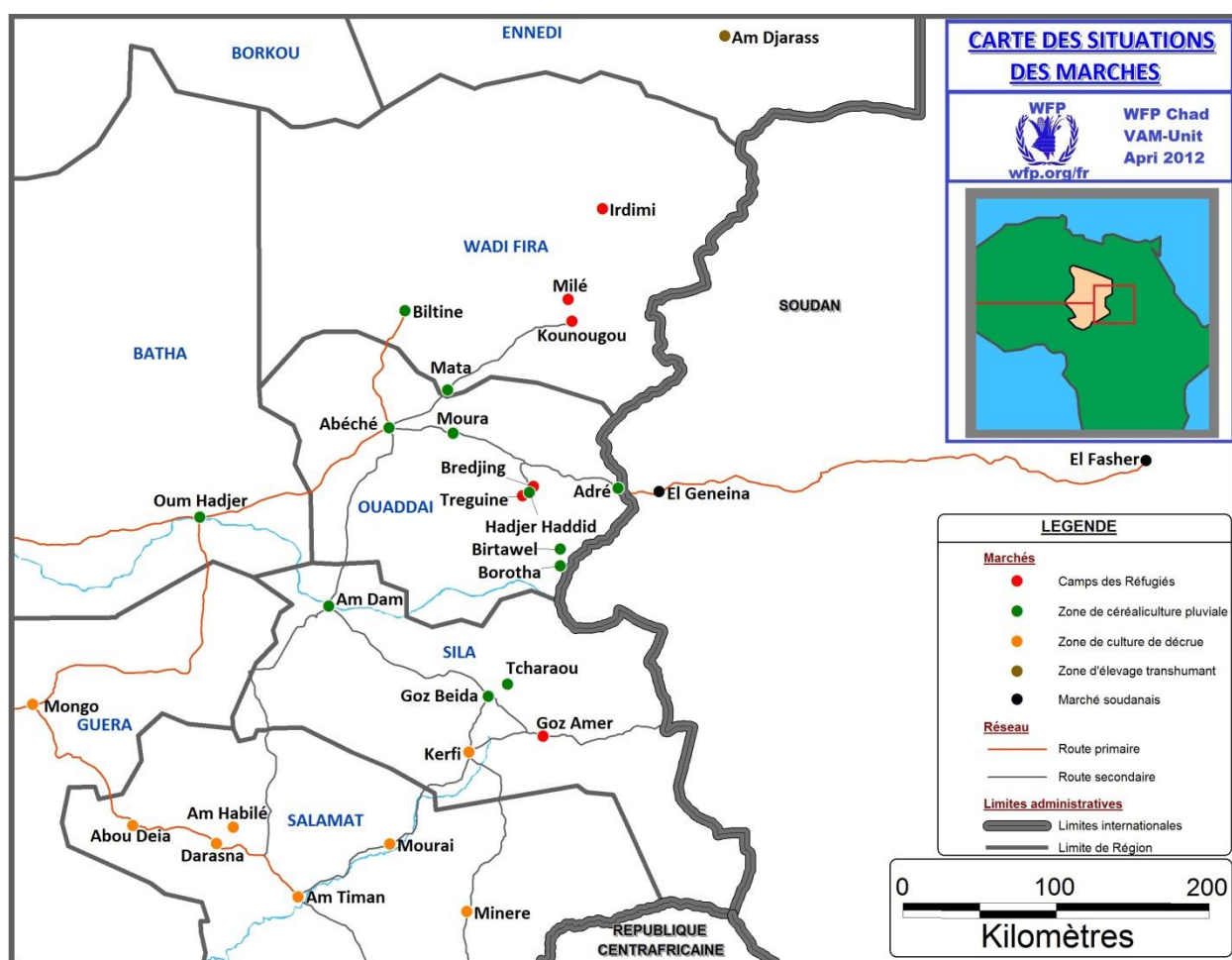
Compte tenu des objectifs de l'étude – fournir une information sur les capacités et les stratégies des acteurs – un échantillon relativement modeste a suffi. On se gardera d'interpréter les chiffres issus de

l'enquête comme étant représentatifs pour l'Est du Tchad. Le lecteur se rappellera que les chiffres relatifs aux volumes des transactions connaissent des variations intra-annuelles importantes. La question sensible de la présence sur les marchés des denrées issues de l'aide alimentaire a été abordée pendant les entretiens. Il est possible que malgré toutes les précautions prises, il y ait naturellement des biais dans certaines réponses.

La liste des marchés à visiter a été arrêtée avec l'avis du SIMPA. Les données commerçants ont été collectées par *personal digital assistant* (PDA), ce qui a permis la saisie sur le terrain des informations collectées. Les données primaires ont été exploitées sur le logiciel SPSS.

1.4 Filière et zones d'intérêt

Les données collectées auprès des commerçants concernent deux filières : celles des céréales sèches locales et celles des céréales sèches provenant de l'aide alimentaire.



D'autres filières importantes pour la sécurité alimentaire ont été intégrées à l'exercice dans le cadre du questionnaire 'marchés'. A ce titre, des informations ont également été collectées sur le commerce du riz, des pâtes alimentaires, de l'huile, mais aussi sur les filières des petits ruminants, de l'oignon et de l'ail, importantes sources de revenus dans la zone d'étude.

La zone d'intérêt est la zone de céréaliculture pluviale, à cheval sur les régions du Wadi Fira, du Ouaddai et du Sila. Ce choix est fait pour permettre des analyses croisées avec les données sur les moyens d'existence.

1.5 Partenariat

L'opportunité de l'étude avait été débattue en août 2011 au niveau du groupe sécurité alimentaire, instance rassemblant les partenaires du domaine de la sécurité alimentaire. Ce groupe avait mis en exergue la pertinence d'une telle étude, qui permettra d'améliorer et approfondir les connaissances sur les marchés du Tchad.

L'étude est le résultat d'un partenariat entre le Programme Alimentaire Mondial (PAM), la Direction de la Production et des Statistiques Agricoles (DPSA), Première Urgence-Aide Médicale Internationale (PU-AMI), et Future Porte du Tchad (FPT). Le rôle des partenaires pendant les différentes étapes de l'étude est décrit dans le tableau ci-dessous.

Etape	Partenaires impliqués
Conception de l'étude, développement des outils	DPSA, FAO, FPT, PU-AMI, PAM
Fourniture des données secondaires	SIMPA
Collecte et saisie des données primaires	DPSA, FPT, PU-AMI, PAM
Analyse et rédaction	PAM
Commentaires et validation et du rapport	PU-AMI, PAM

2. Un niveau inégal d'intégration des marchés

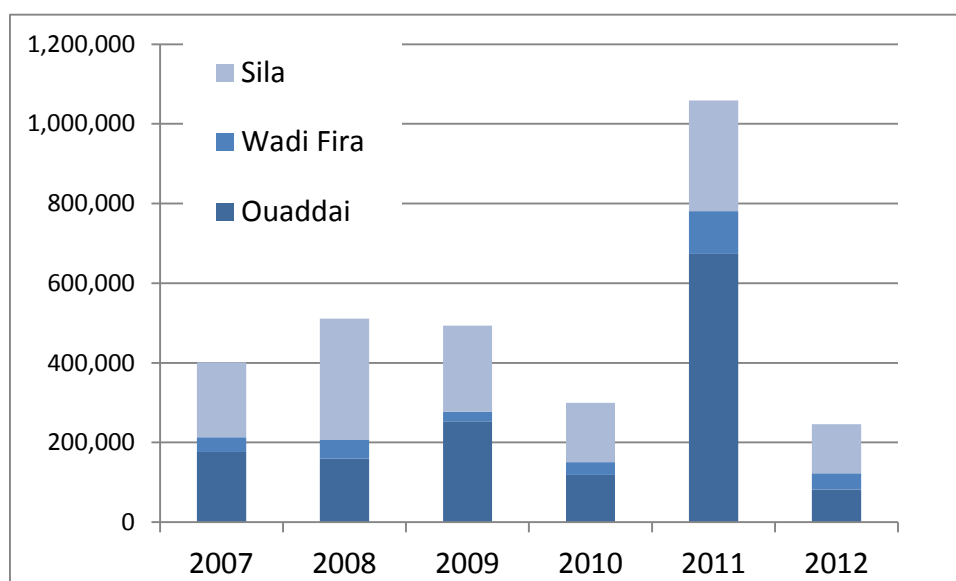
Selon l'étude FAO/FEWS/PAM sur le fonctionnement des marchés en liaison avec la sécurité alimentaire, réalisée en 2010, le commerce des céréales sèches au Tchad s'organise autour de deux bassins. Le bassin occidental, centré sur Ndjamena, lie la zone soudanienne avec la partie Ouest de la bande sahélienne, mais aussi avec le Cameroun et le Nigéria. Le bassin oriental entretient des rapports moins réguliers avec les marchés de l'Ouest, et connaît l'influence des marchés du Darfour soudanais. Afin d'affiner ce constat, ce premier chapitre décrit les déterminants de l'offre et de la demande céréalières dans la zone Est ainsi que les rouages des échanges céréaliers, permettant ainsi de déterminer le degré d'intégration des marchés de l'Est avec ceux des zones voisines. Ce chapitre se focalise sur le fonctionnement des filières céréales.

Page | 11

2.1 Variabilité de l'offre et présence importante de l'aide alimentaire

L'offre céréalière dans la zone Est du Tchad est dominée par le mil pénicillaire, produit en une seule campagne, de juillet à octobre. En année 'normale', la production céréalière atteint 400.000 à 500.000 tonnes brutes, avec des variations interannuelles importantes, essentiellement imputables à la pluviométrie. La région connaît effectivement des fluctuations extrêmes, la production étant passée de 300.000 tonnes en 2009/2010 à plus d'un million de tonnes l'année suivante.

Figure 1: Production brute (en tonnes) de céréales sèches dans la zone Est



Source : données DPSA

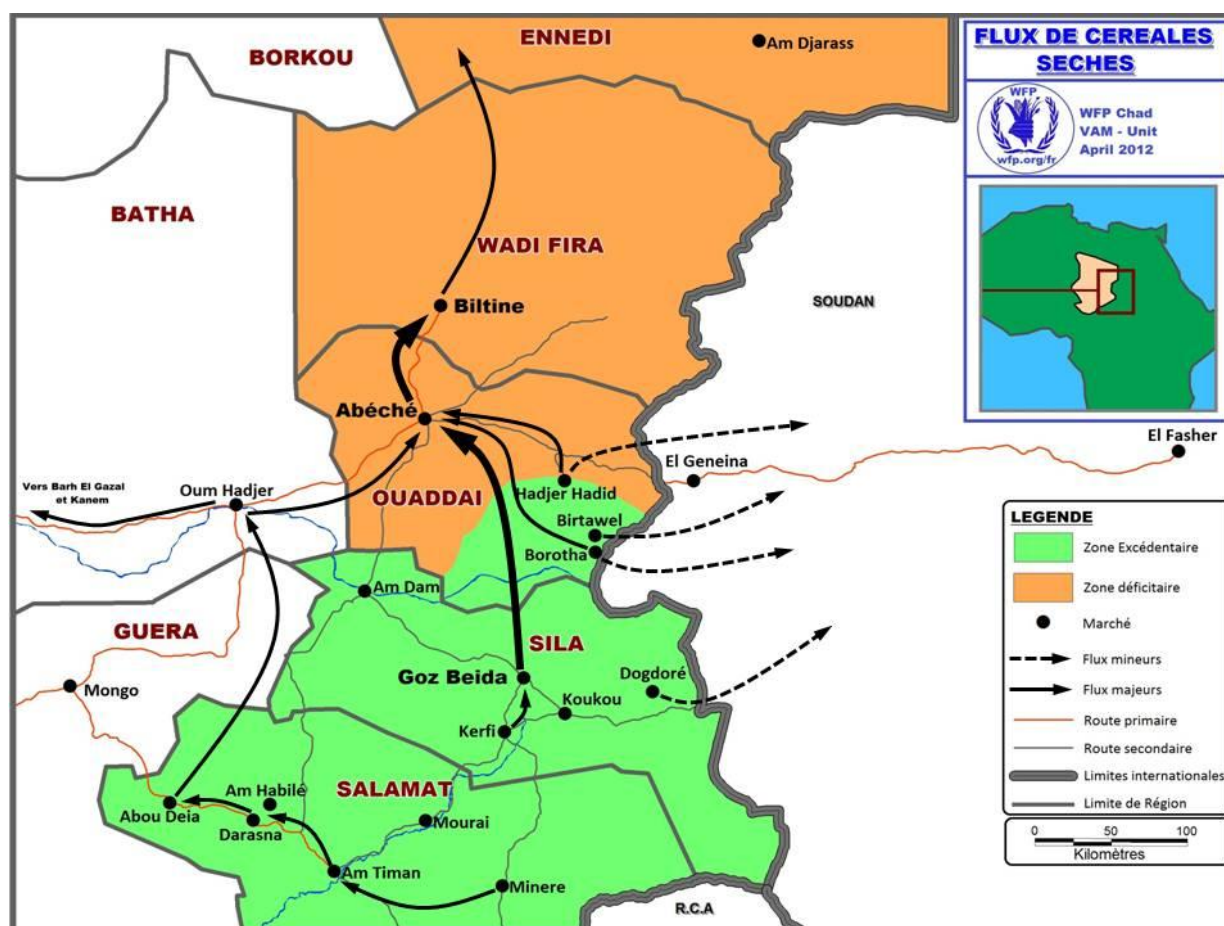
La zone Est du Tchad comprend des zones de production situées dans le Ouaddai et le Sila, qui approvisionnent via des échanges soutenus les zones déficitaires du Wadi Fira et du BET. De mars à avril, les apports en céréales sèches provenant du Salamat renforcent les disponibilités dans la zone. Depuis 2003 et le démarrage de l'assistance aux réfugiés soudanais, les apports en aide alimentaire sont également importants. En 2010, le PAM a fourni une assistance alimentaire à près de 261.000 réfugiés soudanais ainsi qu'aux déplacés et populations hôtes. Selon le document de projet, environ 73.000 tonnes de céréales devaient être distribuées dans l'Est du Tchad, soit le quart des besoins de

consommation de la zone, qui compte 1,6 millions d'habitants y compris les réfugiés. La présence durable de l'aide alimentaire est un facteur fondamental dans le fonctionnement des filières céréales dans la zone Est.

2.2 Direction des flux et stabilité des prix

Les flux céréaliers issus de la production locale se dirigent du sud vers le nord, déficitaire, le long de l'axe Goz-Beida – Abéché – Biltine. La forte demande émanant des zones déficitaires du Nord de la zone, mais également du BET est un facteur déterminant dans la formation des prix et le comportement du commerce. Les variations dans l'action des commerçants basés dans les zones déficitaires semblent avoir une influence prépondérante sur l'ensemble de la zone – y compris jusqu'au Salamat. Véritable épine dorsale des échanges céréaliers, ces axes sont bien intégrés entre eux, chacun brassant entre 100 et 300 tonnes de céréales par semaine. Il s'agit cependant d'un système à deux vitesses : les marchés de la zone, en périphérie de cet axe, fonctionnent à une cadence indépendante des tendances centrales, traduisant par conséquent un morcellement des échanges. L'aide alimentaire – importée par le corridor de Douala – est principalement distribuée dans les camps ; une partie de ces quantités trouve le chemin des marchés locaux voisins.

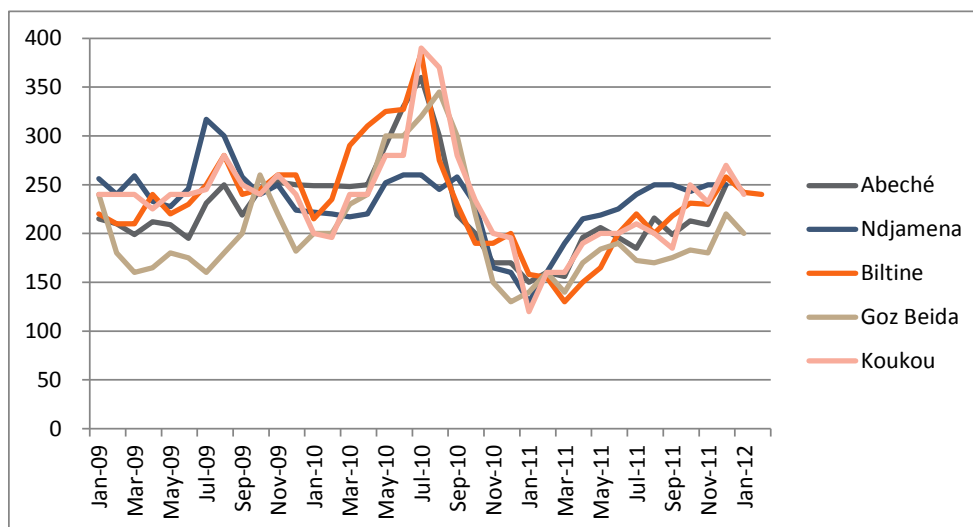
Page | 12



Comme ailleurs au Tchad, les prix du mil ont tendance à connaître d'importantes variations saisonnières dans la zone Est, comme le montre la figure 1. Les prix du mil ont tendance à être plus bas sur le marché de Goz Beida, situé en zone excédentaire, alors qu'ils sont habituellement plus élevés sur les marchés

d'Abéché et de Biltine, en zone déficitaire. On constate que lors de la soudure 2010, les prix avaient flambé à l'Est alors qu'ils étaient restés plutôt stables à Ndjamena, dénotant ainsi une faible intégration de la zone avec le reste du pays.

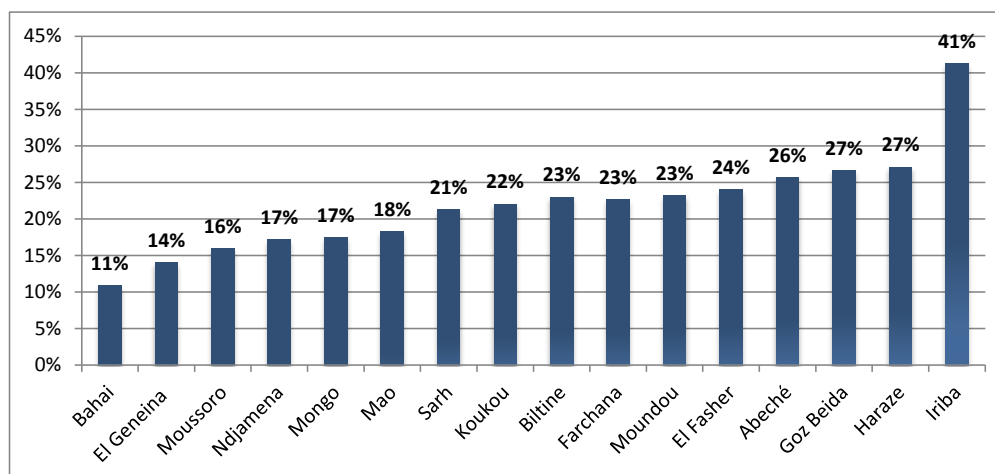
Figure 2: Prix courants (FCFA/kg) du mil (2009-2012)



Sources : données SIMPA, FEWS NET et PAM

Dans un système de marchés intégrés, on s'attend à voir des prix relativement stables, grâce à la possibilité qu'ont les commerçants de stocker des produits et de les transporter d'un point à un autre, évitant les évolutions extrêmes des prix. Or, selon l'analyse du coefficient de variation, les prix sur les marchés de l'Est sont plus instables que sur les marchés de la zone occidentale et sur ceux du Darfour soudanais voisin (figure 2).

Figure 3: Coefficients de variation du prix du mil au détail (2009-2012)



Sources : données FEWSNET et PAM

En effet, le coefficient de variation s'élève à 41 % pour Iriba, petit marché isolé, soit deux fois plus que la moyenne (figure 3). Par ailleurs, les prix sont instables à Haraze, Goz Beida, Abéché (au-dessus de 25 %),

tandis qu'ils le sont moins dans la partie Ouest du pays. L'instabilité des prix dans l'Est du Tchad tend à confirmer la faible intégration du marché du mil dans cette zone.

Le tableau 3 offre une lecture de l'intégration des marchés par l'analyse de la corrélation des prix du mil sur les marchés de la zone d'intérêt. Un coefficient de corrélation de 1 indique un comportement parfaitement synchrone des prix. Un coefficient de 0 indique l'absence totale de co-variation entre les séries de prix.

Tableau 3: Calcul du coefficient de corrélation du prix du mil (2009-2012)

	Abeché	Mao	Mongo	Moundou	Moussoro	Ndjamena	Sarh	Biltine	Bahai	Farchana	Goz Beida	Haraze	Iriba	Koukou
Abeché														
Mao	0.73													
Mongo	0.52	0.35												
Moundou	0.30	0.63	0.42											
Moussoro	0.69	0.71	0.67	0.34										
Ndjamena	0.54	0.83	0.39	0.86	0.63									
Sarh	0.08	0.56	-0.12	0.50	0.22	0.55								
Biltine	0.90	0.72	0.51	0.35	0.56	0.54	0.18							
Bahai	0.27	0.33	0.31	0.31	0.53	0.30	0.19	0.12						
Farchana	0.60	0.02	0.10	0.05	-0.16	-0.04	-0.24	-0.14	-0.19					
Goz Beida	0.82	0.35	0.62	0.23	0.62	0.39	-0.04	0.71	0.36	0.58				
Haraze	0.23	0.15	0.48	0.18	0.29	0.34	-0.18	0.51	0.31	0.59	0.57			
Iriba	0.58	0.15	0.53	-0.03	0.45	0.11	-0.22	0.46	-0.23	0.44	0.47	0.15		
Koukou	0.32	0.53	0.49	0.46	0.55	0.63	0.23	0.81	0.44	0.59	0.79	0.66	0.19	
El Genein	0.44	0.06	0.52	-0.40	0.35	-0.23	-0.61	0.38	0.12	0.42	0.29	-0.18	0.73	-0.01
El Fasher	0.53	0.24	0.52	-0.06	0.37	0.12	-0.20	0.63	0.18	0.39	0.69	0.55	0.28	0.59

Source : PAM, données SIMPA

On observe que les coefficients de corrélation (moyenne de 0,38 pour les marchés étudiés) sont faibles, témoignant ainsi le manque d'intégration des marchés du mil au Tchad. A titre de comparaison, des coefficients de 0,8 à 0,9 ont été obtenus à partir d'une analyse similaire sur les prix du mil au Sénégal, au Mali ou au Niger.

Certains marchés de l'Est affichent des coefficients très faibles, notamment Bahai, Farchana et Iriba. Ces faibles coefficients de corrélation signifient probablement que ces marchés entretiennent des échanges irréguliers avec les autres marchés. Il existe également une série de marchés relativement bien intégrés dans la zone Est, sur l'axe Biltine-Abéché-Goz Beida. Les prix varient de façon relativement synchrone entre Abéché et Biltine (0,9), Goz Beida et Abéché (0,86), Biltine et Goz Beida (0,71) ou encore Kokou et Goz Beida (0,73). Cette dorsale Biltine-Abéché-Goz Beida, que parcourt la zone Est du nord au sud, est empruntée par le flux des céréales des zones excédentaires vers les zones déficitaires. Ces données indiquent que les marchés de Biltine, d'Abéché et de Goz Beida jouent le rôle de 'hubs', fonctionnant en relation avec une grande partie des marchés de la zone Est, certains marchés soudanais, mais aussi avec des marchés de la partie occidentale du pays.

Par ailleurs, ces corrélations sont révélatrices d'échanges probables avec le Soudan à partir de Goz Beida, Koukou, mais également à partir d'autres marchés du Sila pour lesquels nous n'avons malheureusement pas de données. Une corrélation est notamment observée entre Iriba et El Geneina (0,73), Goz Beida et El Fasher (0,69), Kokou et El Fasher (0,59), Abéché et El Fasher (0,53). Le coefficient relativement élevé entre le marché d'Abéché et El Fasher (Soudan) reflète également les liens existants avec le Soudan.

Ces indicateurs donnent l'impression d'un système à deux étages. Le marché rural est une mosaïque de micro-systèmes, alors que les places de la dorsale Biltine-Abéché-Goz Beida entretiennent des liens avec des places plus distantes, telles que Ndjamena et El Fasher (Soudan). S'il est difficile de déterminer les effets de l'aide alimentaire dans cet état de fait, on pense qu'il peut constituer un second circuit d'approvisionnement qui 'découple' les marchés receveurs de l'ensemble au moment des distributions.

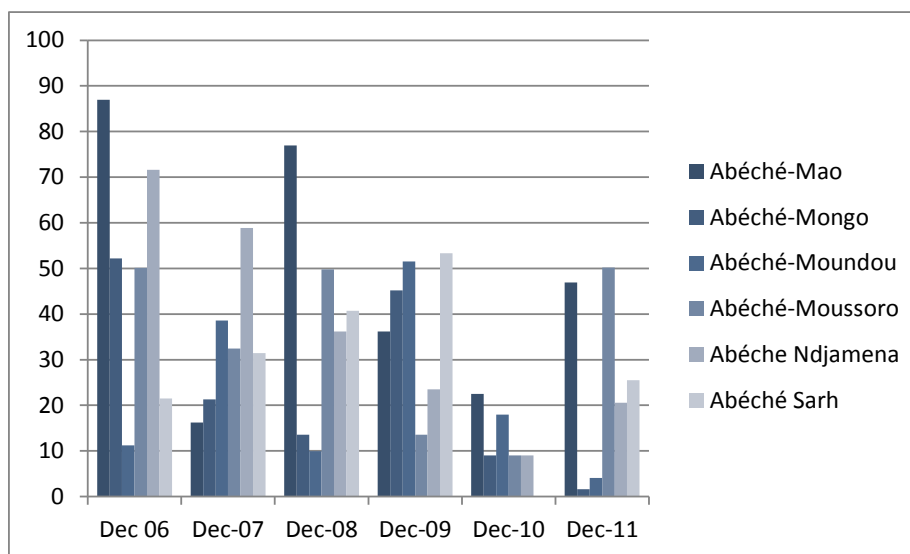
Une zone en cours d'intégration avec le reste du Tchad et le Soudan

Le commerce céréalier dans la zone Est du Tchad est, en quelque sorte, écartelé entre deux ensembles commerciaux, le premier centré sur Ndjamena et le second sur les marchés du Darfour soudanais. Au cours des prochaines années, l'intégration avec Ndjamena ira croissante suite au bitumage de l'axe Ndjamena-Abéché, alors que l'influence du Soudan – où les prix des céréales sèches sont très élevés – continuera à se faire ressentir, en particulier dans les zones de production céréalière situées sur la bande frontalière.

On perçoit une influence certaine de Ndjamena sur les prix à Abéché, influence qui ne s'étend cependant pas à l'ensemble de la zone Est. On constate que l'écart entre les prix à Ndjamena et Abéché a diminué au cours des dernières années, phénomène qu'on explique par le bitumage récent de la route reliant les deux villes.

La figure 4 indique que les écarts de prix du mil ont été divisés par deux entre 2006 et 2011. Alors que la différence de prix atteignait 70 francs CFA/kg entre Abéché et Ndjamena en décembre 2006, elle s'est progressivement atténuée, passant à 60 francs CFA en 2007, 50 francs CFA en 2008, 25 francs CFA en 2009, 10 francs CFA en 2010 puis 20 francs CFA en 2011.

Figure 4: Ecart de prix du mil (en francs CFA/kg).



Source : PAM, données SIMPA

La même tendance est observée à Mongo, Moundou, Moussoro et Sarh. Ce phénomène indique que la filière céréales de la zone Est est en cours d'intégration progressive avec le reste du pays grâce à la

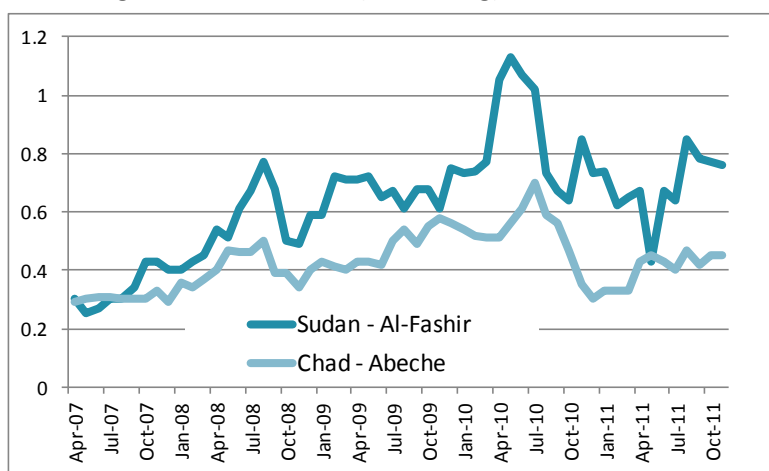
baisse des coûts de transaction, ce qui favorisera les opérations commerciales entre l'Est et le reste du Tchad.

Au Soudan, les prix des céréales ont connu, au cours des cinq dernières années, un accroissement notable qui a pu influencer les prix dans les parties voisines du Tchad. On constate depuis 2007 une divergence des prix du mil entre le Soudan et le Tchad, avec des écarts grandissants en faveur du Soudan. Alors que les prix ont évolué au même niveau pendant des années entre les marchés de la zone, à partir de 2007, les prix au Soudan ont fortement augmenté, entraînant dans leur sillage les prix dans l'Est du Tchad en 2010. La chute de la production céréalière au Soudan explique la nouvelle hausse des prix des céréales à compter de l'hivernage 2011. On peut se demander si les liens existants entre Abéché et les marchés Soudanais ne sont pas indirects dans le sens où ce sont les mêmes marchés (Goz Béida, Hadjer Hadid, voir Kerfi, Birtewil et Koukou) qui approvisionnent à la fois le Soudan et la ville d'Abéché, plaque tournante des échanges céréaliers dans l'Est.

Page | 16

Dans la mesure où les séries historiques montrent que les marchés centraux de l'Est du Tchad sont partiellement intégrés avec ceux du Soudan, il est légitime de se demander si le niveau des prix du mil est entré, dans l'Est du Tchad, dans une dynamique ascendante durable.

Figure 5: Prix courant (en USD/kg) du mil au détail



Source : PAM, données FAO GIEWS

Vu que les marchés soudanais exercent une certaine influence sur la filière mil à l'Est du Tchad, on verra avec ambivalence la récente hausse du niveau des prix des céréales au Soudan. Ces prix élevés peuvent être une opportunité pour le producteur Tchadien, mais un risque pour les populations les plus pauvres, qui s'approvisionnent essentiellement en mil. Dans tous les cas, la dynamique de la demande soudanaise gagnera à être mieux approfondie et suivie, compte tenu de ses implications potentielles sur les conditions d'accès à l'alimentation des populations de l'Est du Tchad.

On relativisera les impacts négatifs que pourraient avoir l'exportation de produits crus vers le Soudan – car l'arachide et d'autres produits sont exportés sur les marchés soudanais. Le Soudan est, en effet, une source pour bon nombre de produits alimentaires transformés vendus au Tchad. En effet, le sucre, les pâtes et le riz proviennent essentiellement du Soudan, d'aussi loin que la vallée du Nil. Par exemple, lors

de la récente crise, les approvisionnements Soudanais en riz en provenance d'Omdurman ont pris le relais de ceux en provenance de la Libye.

Le jour où les conditions sécuritaires et politiques le permettront, l'enjeu pour l'Est du Tchad sera de trouver les conditions d'une coexistence bénéfique avec le voisin soudanais, dont le dynamisme pourrait 'aspirer' les produits crus et entretenir des prix élevés au Tchad, tout en constituant une source privilégiée d'investissement et d'approvisionnement en produits transformés et manufacturés.

2.3 Pourquoi les marchés de l'Est sont-ils inégalement intégrés ?

Le sous-développement du stockage, les carences des services de transport contribuent à l'inégale intégration des marchés de l'Est tchadien.

Des capacités de stockage mal réparties

Les capacités de stockage sont très inégalement réparties dans la zone Est. Si d'importantes capacités de stockage existent sur les marchés de Biltine (plus de 2.000 tonnes) et à Abéché (estimé de 2.000 à 3.000 tonnes) les infrastructures de stockage sont à la fois très limitées et rudimentaires sur les autres marchés de l'espace, dépassant rarement les 50 tonnes y compris en zone de production. Les marchés desservant les camps de réfugiés sont généralement pourvus d'une capacité de stockage limitée, atteignant, dans le meilleur des cas, les 40 tonnes à Irdimi et Kounoungou.

La comparaison avec la partie occidentale du pays est éloquent : les capacités de stockage sur les marchés de l'Est sont minimes par rapport à celles de Ndjamena-Atrone (estimée à 5.000 tonnes), marché opérant sur l'exportation des produits de rente, ou encore des marchés de Sarh, Pont-Carol ou Mangalmé, où les capacités de stockage dépassent les 1.500 tonnes de céréales. Il convient de préciser que les capacités de stockage sont en augmentation sur la plupart des marchés locaux depuis 2008, phénomène que l'on pourra attribuer à l'amélioration du contexte sécuritaire. Sur les 9 marchés 'locaux' où des réponses ont été obtenues, celui d'Am Djarass est le seul où les capacités de stockage auraient diminué dans ce laps de temps. Sur les marchés desservant les camps, on note une augmentation des capacités de stockage sur les marchés voisins de Farchana et de Brédjing, alors qu'elles sont stables ou en régression sur les autres marchés de ce type. Il reste énormément d'investissements à réaliser pour que les capacités de stockage atteignent le niveau de la partie occidentale du pays.

Compte tenu de l'inégale répartition des capacités de stockage, et de leur faiblesse sur les marchés ruraux, il est difficile pour les commerçants d'approvisionner les zones périphériques autrement qu'en flux tendu à partir d'Abéché ou de Biltine, facteur qui contribue aux ruptures de stock sur les marchés, particulièrement fréquentes en période pluvieuse.

Des services de transport limités en saison pluvieuse

L'enclavement en saison pluvieuse, contrainte fondamentale dans les échanges dans la zone Est, constitue un obstacle majeur pour la continuité des approvisionnements céréaliers. Si les marchés 'centraux' d'Abéché, de Biltine sont accessibles aux gros porteurs toute l'année, de nombreux marchés le sont en saison sèche uniquement. A Irdimi, Adré, Tchaourou, Goz Amer, le transport se fait par camion de 20 tonnes en saison sèche, pour passer aux camions de 10 tonnes, voire aux véhicules légers

de type pickup (pouvant transporter 2 tonnes) en saison des pluies. Cette contrainte entraîne l'augmentation du coût du transport entre la saison sèche et la saison pluvieuse sur les axes concernés.

Ainsi, en saison des pluies, les prix du transport peuvent doubler par rapport aux prix pratiqués en saison sèche. Ainsi, le coût de transport d'un sac de céréales de la zone de production de Birtawel et Abéché passe de 1.500 francs CFA en saison sèche à 3.000 francs CFA en saison pluvieuse. Le transport de Goz Beida à Abéché passe, quant à lui, de 500 francs CFA en saison sèche à 2.000 francs CFA en saison pluvieuse. Le phénomène est, en revanche, moins marqué sur les itinéraires du nord de la zone d'étude, où les prix du transport connaissent moins de variation saisonnière.

Tableau 4: Prix du transport en saison sèche et en saison des pluies

Axe	Distance (km)	Prix en saison pluvieuse (francs CFA/sac)	Prix en saison sèche (francs CFA/sac)	Augmentation du prix en saison des pluies (%)
Abéché-Am Dam	120	3.000	3.000	0%
Abéché Bourtawil	180	3.000	1.500	100%
Biltine-Kalaït	16	3.000	1.500	100%
Milé-Kounongou	102	3.500	2.500	40%
Kounongou-Iriba	130	3.000	1.000	200%
Amdjarass-Tine	80	4.000	4.000	0%
Goz Beida-Abéché	60	2.000	500	300%
Goz Amer-Fourabaga (Soudan)	30	3.500	500	600%
Treguine Camp-Abéché	120	2.000	1.750	14%
Farchana Camp-Adré	53	3.000	3.000	0%
Brejing Camp-Abéché	124	1.600	1.550	3%
Borota-Hadjer Hadid	65	5.000	3.500	43%
Hadjer Hadid-Abéché	120	2.500	1.800	39%

Source : questionnaire transporteurs

Tout comme les prix, les délais de transport varient considérablement d'une saison à une autre. A titre d'exemple, le trajet Biltine-Kalaït, long de 180km, qui se fait en 24 heures en saison sèche, dure 48 heures en saison des pluies, facteur qui peut également expliquer l'augmentation saisonnière des coûts de transport. L'ensemble des axes présentés dans le tableau connaissent un allongement des durées de transport en saison pluvieuse. Le phénomène est particulièrement marqué sur certains axes où le temps de transport est multiplié par quatre ou cinq entre la saison sèche et la saison des pluies. C'est notamment le cas de Milé-Kounongou, ou de Hadjer Hadid-Abéché.

En saison des pluies, le lien entre les marchés 'périphériques' de l'Est et les marchés 'centraux' s'atténue. Alors que l'intégration des marchés fonctionne déjà difficilement en saison sèche, le transport, service essentiel, ne suit plus en période pluvieuse, précisément au moment où les déficits sont les plus importants dans les marchés de consommation et pour les ménages. Ces importantes fluctuations saisonnières des coûts de transport montrent que la saisonnalité des prix des céréales

sèches dans la zone n'est pas uniquement imputable aux variations intra-annuelles de l'offre et de la demande.

Tableau 5: Temps de transport en saison sèche et en saison des pluies

Axe	Distance (km)	Temps de transport en saison pluvieuse (heures)	Temps de transport en saison sèche (heures)	Différence
Abéché-Am Dam	120	5	3	67%
Abéché-Birtawil	180	48	24	100%
Biltine-Kalaït	16	5	1	400%
Mile-Kounongou	102	15	2	650%
Kounongou-Iriba	130	6	4	50%
Amdjarass-Tine	80	3	2	50%
Goz Amer-Fourabaga (Soudan)	30	3	2	50%
Farchana Camp-Adré	53	2	2	33%
Brejing Camp-Abéché	124	11	7	57%
Borota-Hadjer Hadid	65	6	4	50%
Hadjer Hadid- Abéché	120	24	5	433%

Source : questionnaire transporteurs

L'enclavement saisonnier des marchés 'périphériques' se traduit par une hausse des coûts de transport en saison des pluies. Cette augmentation se répercute sur le prix de revente des produits alimentaires aux consommateurs. Elle se traduit par la réticence des transporteurs à se hasarder sur des itinéraires routiers incertains. Le phénomène contribue également aux ruptures de stocks des produits alimentaires en saison pluvieuse.

Tableau 6: Nombre de barrages routiers

Axe	Distance (km)	Nombre de barrages
Abéché-Birtawil	180	1
Biltine-Kalaït	16	1
Milé-Kounongou	102	Aucun
Kounongou-Iriba	130	Aucun
Amdjarass-Tine	80	Aucun
Goz Amer-Fourabaga (Soudan)	30	Aucun
Tréguine Camp-Abéché	120	4
Farchana Camp-Adré	53	1
Brédjing Camp-Abéché	124	4
Borota-Hadjer Hadid	65	Aucun
Hadjer Hadid-Abéché	120	4

Source : questionnaire transporteurs

Par ailleurs, les transporteurs de la zone Est sont confrontés au problème des prélèvements illégaux, qui occasionnent un surcoût important. On note que sur l'axe Abéché Hadjer Hadid, ces derniers sont soumis à des paiements à la gendarmerie, la mairie, le bureau national du fret et l'armée. Sur cet axe, un

transporteur est soumis au paiement de 12.000 francs CFA pour un camion de 10 tonnes, somme équivalente à un surcoût de 120 francs CFA par sac de 100 kg. Si les autorités tchadiennes ont pu réduire le nombre de barrages sur les principaux axes routiers du pays depuis fin 2010, il convient de préciser que certains barrages continuent d'exister. Cette situation perturbe la commercialisation des denrées alimentaires sur certains axes de la partie Est du pays.

Rôle de l'Etat dans la filière

Dans le domaine de la commercialisation des céréales, l'Etat tchadien a tendance à suivre une politique des prix bas, dans l'objectif de favoriser le pouvoir d'achat du consommateur. La hausse des prix en 2008 et en 2010 semble avoir déclenché la mise en place de mesures visant à réguler le marché.

C'est ainsi que les sorties de céréales vers le Soudan ont été interdites par les autorités. Les flux de céréales partant des zones excédentaires de l'est du Ouaddaï et du Sila vers le Soudan sont par conséquent illégaux. Par ailleurs, les autorités tchadiennes ont, depuis 2008, adopté des mesures de plafonnement des prix des produits de grande consommation. Enfin, par le biais de l'ONASA, l'Etat entreprend des ventes de céréales à prix subventionné. C'est ainsi qu'entre janvier et février 2012, près de 3.209 tonnes ont été vendues dans la zone. Mais les quantités habituellement mises en vente sont relativement limitées par rapport au besoin de consommation.

La faible capacité de l'ONASA à agir sur les marchés résulte de son niveau de stockage limité. En effet, l'ONASA dispose de structures de stockage de très faible capacité : environ 600 tonnes dans le Sila (Am Dam), 3.000 tonnes dans le Ouaddaï (Abéché) et 1.200 tonnes dans le Wadi Fira (Biltine et Iriba). A la date du 30 avril, près de 2.865 tonnes de céréales étaient disponibles dans les magasins de l'ONASA de la zone. Toutefois, il est possible que l'ONASA pré-positionne son stock dans les magasins des particuliers en temps de crise comme c'est le cas cette année. C'est ainsi que des stocks ont été pré-positionnés à Guéréda, Goz Béida, Adré, Kerfi, Addé, etc.

Ces mesures, certes compréhensibles dans un contexte marqué par la hausse des prix au Tchad, vont cependant à l'encontre des intérêts des producteurs de surplus de céréales dans la zone Est. Les agriculteurs tchadiens perdent leur accès au lucratif marché soudanais du fait de l'interdiction d'exporter. Un plafonnement des prix à un niveau trop bas a pu, comme dans l'Ouest du Tchad, décourager la production et limiter la mise en marché des produits concernés par les mesures, dont les céréales. Selon le rapport FAO/FEWS/PAM de 2011, qui offre plus de détails sur cette problématique, les prix pratiqués dépassaient les plafonds fixés, remettant en question l'efficacité de ces mesures d'encadrement des prix.

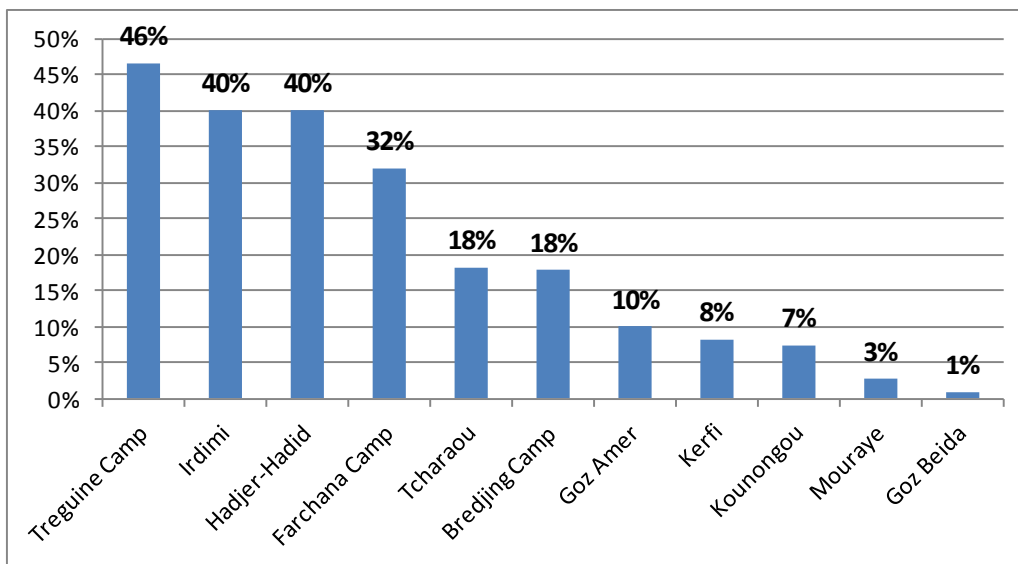
2.4 L'aide alimentaire et les marchés céréaliers de l'Est

L'aide alimentaire en céréales représente, selon les années, entre 10 et 20% des disponibilités cérésières locales. Cette aide, qui est destinée au camp de réfugiés, fait partie intégrante du contexte de la zone Est et mérite, par conséquent, d'être analysée en tant que telle. Les analyses qui suivent concernent essentiellement les céréales issues de l'aide alimentaire, à savoir le blé et le sorgho. Les estimations présentées sont probablement inférieures aux quantités réelles, dans la mesure où les

interlocuteurs étaient réticents à évoquer ouvertement la commercialisation des denrées provenant de l'aide alimentaire.

Sur certains marchés, les produits issus de l'aide alimentaire sont fortement présents, aux côtés des produits du cru. Les informateurs-clés rencontrés sur les camps estiment que l'aide alimentaire constitue globalement 20% des disponibilités céréalières sur le marché. Comme le montre la figure 6, cette proportion est particulièrement élevée sur les marchés de Tréguine (46%), d'Iridimi (40%) et de Hadjer-Hadid (40%). Le blé représente deux tiers du volume des céréales issues de l'aide alimentaire commercialisée, le sorgho constituant le tiers restant.

Figure 6: Aide alimentaire en pourcentage des transactions globales en céréales



Source : questionnaire marchés

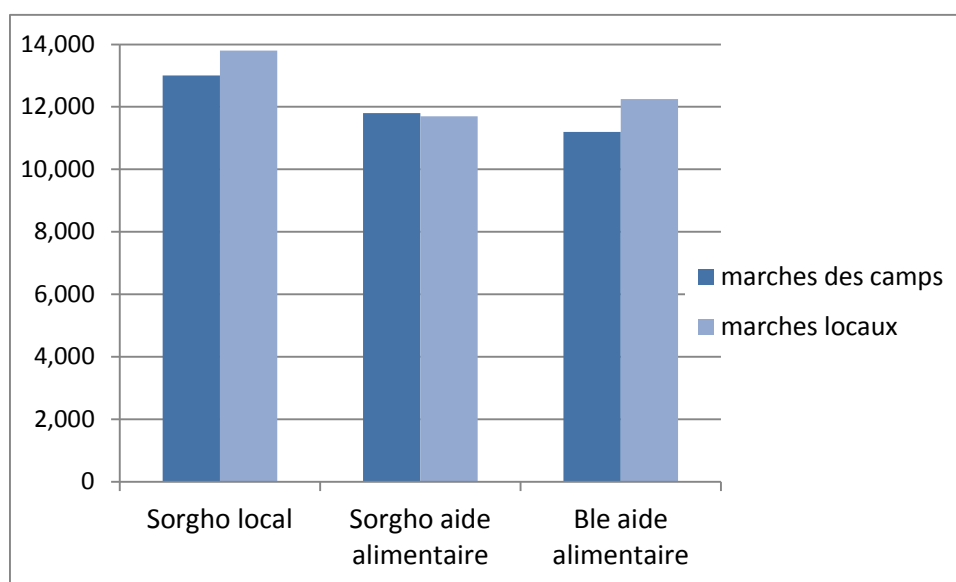
S'il est quasiment impossible de faire le décompte exhaustif du volume d'aide alimentaire mis en vente sur les marchés locaux, on notera que les quantités sont plus importantes sur les camps suivants : Brédjing (6 tonnes par semaine), Hadjer Hadid (5 tonnes par semaine), Tréguine et Farchana (3 tonnes par semaine). Ces transactions se font parfois au détriment des approvisionnements issus de la production locale, dans la mesure où la partie Est du Ouaddaï est, en 'bonne' année, excédentaire.

On note que dans la zone de mise en œuvre des programmes humanitaires, l'aide alimentaire est très présente sur les marchés à proximité des camps et, dans certains cas, sur ceux desservant la population locale. Cette situation ne doit cependant pas être généralisée à l'ensemble des marchés de l'Est. Les raisons pour lesquelles ces produits ne sont pas consommés par les bénéficiaires méritent d'être mieux approfondies, eu égard aux distorsions – certes localisées – qu'engendre leur présence sur les marchés.

L'analyse des prix des céréales locales et de l'aide alimentaire peut permettre d'évaluer de façon sommaire l'incidence de la présence de l'aide alimentaire sur le marché. La figure 7 présente les prix du sorgho local et ceux du sorgho et du blé provenant de l'aide alimentaire.

Le sorgho issu de l'aide alimentaire se comporte comme un produit de deuxième choix. Son prix, 11.800 francs par sac de 100 kg en moyenne, est le même, qu'il soit vendu à proximité des camps ou sur les marchés locaux. De plus, la disponibilité du sorgho issu de l'aide alimentaire semble avoir des incidences sur le prix du sorgho local. A 13.000 francs par sac de 100kg en moyenne, le prix du sorgho local est plus bas sur les marchés proches des camps que sur les marchés locaux, où le sac est vendu à 13.800 francs. Sur les marchés où les deux types de sorgho sont présents, on constate une décote de 1.000 à 2.000 francs par sac pour le sorgho issu de l'aide alimentaire, comme dans le cas des zones de production de Hadjer Hadid, de Kerfi et de Brédjing. Sur les autres marchés, le sorgho issu de l'aide alimentaire est vendu au même prix que celui produit localement. La distorsion engendrée par la présence des denrées issues de l'aide alimentaire semble, par conséquent, plus évidente dans les zones de production du Ouaddaï et du Sila.

Figure 7: Prix (en francs CFA) de 100 kg de céréales en janvier 2012



Source : questionnaire marchés

A la différence du sorgho, le blé issu de l'aide alimentaire semble avoir plus de valeur sur les marchés situés en dehors des camps. Le sac de blé vendu à 11.200 francs sur les marchés proches des camps est cédé à 12.250 francs sur les marchés locaux. Ce différentiel d'environ 1.000 francs par sac traduit sans doute la forte demande pour ce produit de la part de la population locale. Le blé, qui représente la plus grande part de l'aide alimentaire présente sur le marché, coûte moins cher que le sorgho.

Il est probable que la présence de l'aide alimentaire ait des effets sur les marges des commerçants opérant sur ces marchés, facteurs que la méthodologie utilisée pendant cette étude n'a pas permis d'élucider. Davantage d'analyse serait nécessaire pour évaluer l'impact de l'aide alimentaire sur les filières céréalières de l'Est du Tchad. On peut penser notamment à une analyse croisant le prix des céréales locales avec les volumes et les dates de distribution de l'aide alimentaire, ou encore à une analyse des marges sur les ventes des produits locaux et des produits issus de l'aide alimentaire. Ces éléments, qui n'étaient pas pris en compte dans la présente étude, pourraient faire l'objet de recherches ultérieures.

A retenir – intégration des marchés

- Alors qu'un système relativement intégré lie les marchés de l'axe **Goz Beida-Abéché-Biltine**, les marchés périphériques sont moins arrimés au système commercial et subissent des variations importantes de prix et d'approvisionnements. La défaillance des services de transport, l'enclavement saisonnier et le manque de stockage constituent les principaux freins à l'intégration des marchés dans la zone.
- Les flux céréaliers s'orientent du **Sila au sud vers le nord**, afin de répondre à l'importante demande des zones déficitaires du Ouaddai, du Wadi Fira et du BET. La zone Est se trouve **progressivement intégrée avec le reste du Tchad et du Soudan**, phénomène qui aura des conséquences sur le niveau des prix et sur l'incitation des commerçants.
- L'aide alimentaire est **très présente sur les marchés desservant les camps et sur certains marchés locaux** situés à proximité des camps, engendrant des distorsions au niveau local. Une concurrence avec la filière locale est observée sur les marchés de l'Est du Ouaddaï.

3. Une filière céréalière locale de très faible capacité

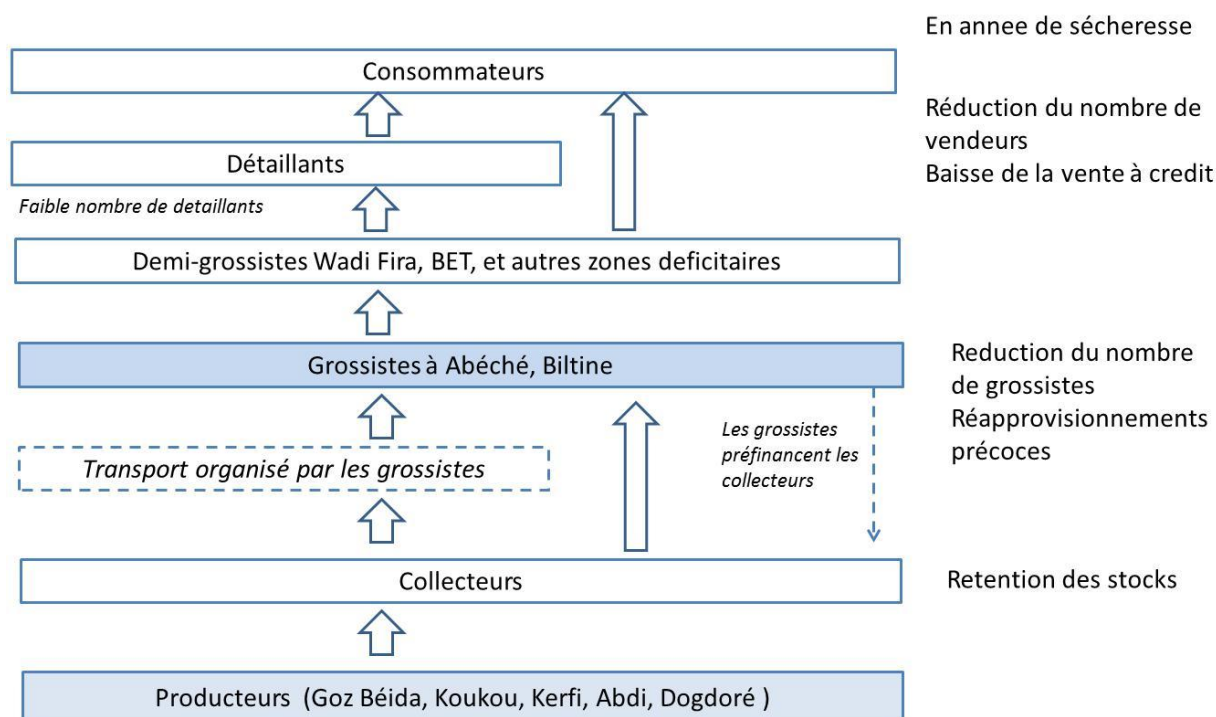
La filière céréales est confrontée à plusieurs contraintes, qui limitent sa capacité à répondre à une augmentation de la demande et qui grèvent l'accès alimentaire des consommateurs. Les commerçants, principalement autofinancés, font face à une offre irrégulière et à des délais d'approvisionnement longs. Le crédit entre commerçants et la vente à crédit aux consommateurs est peu pratiqué. En cas de crise, le système peine à s'ajuster à une augmentation de la demande, et les consommateurs sont confrontés à des ruptures fréquentes de stocks et à l'instabilité des prix.

Page | 24

3.1 Les acteurs de la filière céréales et leurs stratégies commerciales

Les acteurs de la filière céréalière opèrent dans un contexte incertain, caractérisé par une forte variabilité de l'offre et des prix, l'insécurité, la présence importante de l'aide alimentaire, et les interventions de l'Etat. Dans un contexte où le risque est permanent, la chaîne de commercialisation des céréales locales est dominée par des grossistes d'Abéché et de Biltine dotés de la capacité et des réseaux pour l'atténuer.

Figure 8: Schéma simplifié de la chaîne de commercialisation du mil



Source : entretiens informels

Le circuit de commercialisation des céréales sèches démarre dans les zones de production, sur les marchés de collecte que sont Goz Béida, Koukou, Kerfi, Abdi, Dogdoré dans le Sila et Am Zoer dans le Wadi Fira. Des collecteurs, souvent financés par les grossistes d'Abéché, y achètent les céréales aux producteurs. Certains collecteurs (en effectif moindre) viennent également d'Abéché pour se ravitailler directement dans la zone de production. Ces collecteurs remettent les produits aux grossistes, qui

organisent le transport de leur stock à Abéché. Les commerçants de Biltine achètent la plus grande partie de leur stock avec les grossistes d'Abéché, même si une partie est également achetée auprès des collecteurs à Abéché. Les grossistes se chargent ensuite de la ventilation de ces stocks vers les zones déficitaires, souvent par l'intermédiaire de demi-grossistes qui peuvent vendre soit aux consommateurs, soit aux détaillants, en faible nombre sur les marchés de la zone. En période de soudure, le consommateur ne dispose que de peu de choix dans ses sources de ravitaillement. En année de déficit alimentaire, la vente à crédit se fait moins fréquente, exacerbant les difficultés d'accès alimentaire des ménages. Le rôle du crédit au Tchad est plus d'assurer l'écoulement de la marchandise que de fidéliser une clientèle, dans la mesure où celle-ci est pratiquement captive.

Les commerçants grossistes sur les marchés 'centraux' d'Abéché et de Biltine disposent d'une forte influence sur les rouages des échanges céréaliers dans la zone Est. Par le biais du crédit, les grossistes préfinancent la collecte et s'assurent ainsi de la disponibilité de la matière première. Ces grossistes maîtrisent également le transport et le stockage. Le contrôle de la collecte, du transport et du stockage permet aux grossistes de jouer au mieux sur les différences interannuelles ou spatiales des prix, et de limiter leurs coûts de transaction. En année de crise, les grossistes tentent de reconstituer leurs stocks le plus rapidement. Ce phénomène a été constaté en 2011, les grossistes du Ouaddaï et du Wadi Fira étant présents massivement dès la récolte sur les marchés de la zone de production. En année de crise, on note également une baisse du nombre de grossistes actifs sur les marchés.

Sur les marchés de collecte, les collecteurs possèdent de petits magasins dans lesquels ils stockent les céréales pour de très courtes durées, le temps d'avoir un maximum de sac avant de les expédier vers Abéché. Si certains collecteurs réalisent le stockage de longue durée, dans l'attente d'une éventuelle hausse des prix, la majorité d'entre eux vendent immédiatement leur produit, probablement par manque de capacité financière propre. Il semble qu'en année de déficit, les collecteurs, qui en ont les moyens, tentent de stocker afin de profiter de la hausse des prix. La grande lenteur des opérations de collecte est la conséquence de l'éparpillement des zones de production et de l'inadéquation des services de transport.

Les grossistes sur les marchés d'Abéché et de Biltine détiennent le contrôle effectif des points stratégiques de la chaîne, notamment des structures de stockage. Un marché comme celui d'Abéché compte une centaine de grossistes, chacun gardant en stock après les récoltes entre 10 à 20 tonnes de céréales. Il existe des grossistes capables de stocker individuellement des quantités plus importantes. Les grossistes d'Abéché réalisent le stockage de longue durée pour approvisionner en temps opportun le Batha, le BET, le Wadi Fira et le Kanem. Dans la mesure où les variations intra-annuelles des prix peuvent être importantes au Tchad, cette activité est lucrative. Une étude additionnelle sur les marges aux différents stades de la commercialisation pourrait fournir davantage de précisions par rapport à la rentabilité de l'activité sur différents secteurs.

3.2 Une structure des marchés concentrée

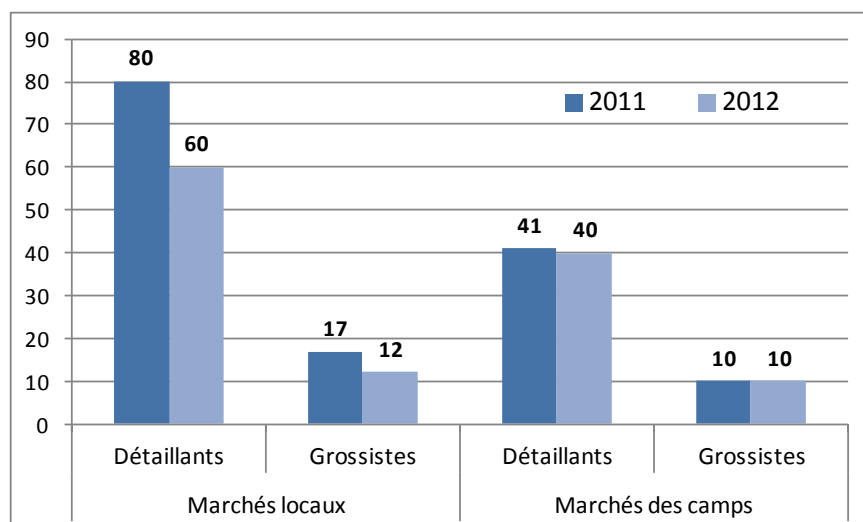
Les marchés de la zone Est sont de faibles tailles. Les marchés des camps abritent en moyenne une dizaine de demi-grossistes et une quarantaine de détaillants. Les marchés desservant la population locale sont plus grands, animés en moyenne par une douzaine de grossistes et une soixantaine de

détaillants. Sur les places d'Abéché, d'Adré, de Biltine et de Guéréda, plus d'une vingtaine de grossistes opèrent, aux côtés d'une centaine de détaillants. Il s'agit des marchés où l'on rencontre le plus grand nombre d'acteurs. Pour l'ensemble de la zone, on observe un ratio de 4 à 5 détaillants par grossiste.

Le nombre d'acteurs en présence évolue en fonction de la conjoncture. On assiste à une forte baisse du nombre de détaillants en année de crise sur les marchés locaux. Leur nombre est ainsi passé de 80 par marché en 2011 à 60 en 2012. Le nombre de grossiste est, quant à lui, passé de 17 à 12 par marché sur la même période, soit une diminution d'un quart du nombre de commerçants. En période de crise, les marchés locaux sont animés par un nombre très restreint d'acteurs, facteur qui peut limiter la concurrence.

Cette tendance est moins marquée sur les marchés des camps, où le nombre de commerçants est stable d'une année à une autre, phénomène que l'on attribuera non seulement à la présence d'une offre régulière en aide alimentaire, mais également au fait que les commerçants opérant dans les camps ont la capacité de poursuivre leur activité en période de crise (en raison des programmes de microcrédit mis en place dans les camps, par exemple). Ces facteurs semblent favoriser la stabilité du nombre d'acteurs sur les marchés des camps.

Figure 9: Nombre de commerçants actifs (janvier 2011 et janvier 2012)



Source : questionnaire marchés.

Les marchés des camps sont dominés par des grossistes qui y fixent les prix. Sur les deux tiers des marchés visités, les commerçants ont déclaré que les prix des céréales sèches sont fixés par un ou plusieurs grossistes opérant sur place. La situation est quasiment similaire sur les marchés locaux, où les prix sont pour l'essentiel fixés par les grossistes. Dans certains cas, les prix se déterminent par rapport à ceux d'un autre marché. Le prix des céréales sèches dans la zone Est ne varie pas en fonction de l'offre et de la demande, mais plutôt en fonction des incitations des commerçants grossistes.

La forte influence des grossistes sur la fixation des prix est un élément additionnel expliquant le peu d'intégration entre les marchés de la dorsale Biltine-Abéché-Goz Beida et les marchés secondaires, dans la mesure où la situation pourrait créer des incitations à la régulation de la mise en marché des stocks.

3.3 Faible capacité de la filière locale

Le manque de crédit, principale contrainte des commerçants céréaliers

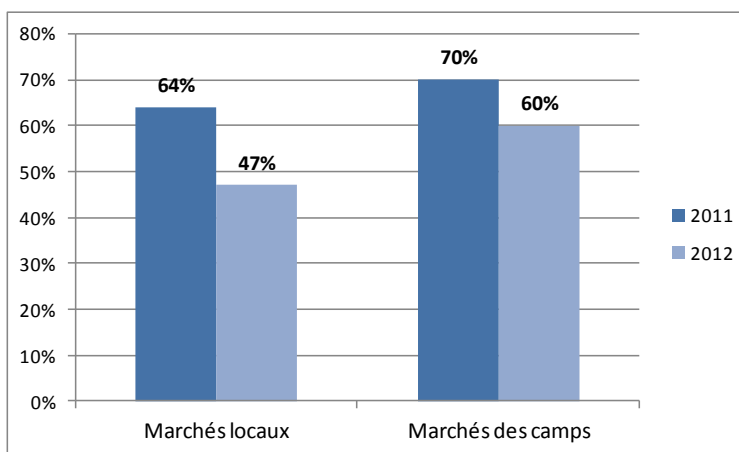
Les commerçants de la zone sont sous-capitalisés. Ils financent eux-mêmes leurs affaires (dans 61% des cas sur les marchés des camps et à 68% sur les marchés locaux). Quel que soit le type de commerçant, la filière et la strate, les commerçants manquent de capital propre. Le manque de crédit apparaît comme une contrainte moins importante dans les camps de réfugiés, où les commerçants ont bénéficié des programmes de microcrédits. Dans le cas des collecteurs, le crédit est le plus souvent octroyé sous forme d'avance par un grossiste.

Page | 27

La vente à crédit permet de soutenir l'accès alimentaire des ménages pauvres, y compris en période de crise. Les difficultés d'accès au crédit des commerçants limitent également leur capacité à pratiquer la vente à crédit. En année 'normale', les deux-tiers des commerçants pratiquent la vente à crédit. Ce chiffre est relativement bas, dans la mesure où dans d'autres zones sahéliennes, 90% des commerçants déclarent pratiquer la vente à crédit.

Pour les commerçants pratiquant la vente à crédit, celle-ci demeure une activité marginale, qui ne représente en moyenne que 28% des volumes vendus. On recherchera l'explication de la rareté de la pratique du crédit dans les difficultés de financement que connaissent les commerçants, mais également dans les relations sociales au Tchad. Le crédit implique une certaine confiance entre les acteurs. Or il se trouve que l'insécurité que connaît le pays ne permet pas d'instaurer un climat de confiance durable entre les différents acteurs de la filière.

Figure 10: Pratique de la vente à crédit, janvier 2012 et janvier 2011



Source : questionnaire commerçants

En période de crise, les commerçants sont encore moins nombreux à pratiquer la vente à crédit. Alors que 64% des commerçants des marchés locaux pratiquaient la vente à crédit (et 70% dans les camps) en janvier 2011, ils étaient moins de 48% à continuer à la pratiquer (et moins de 60% dans les camps) en janvier 2012. Les commerçants sont réticents à prêter à des clients dont la solvabilité n'est pas assurée. On remarque que cette tendance a pour conséquence ultime de limiter les possibilités d'accès alimentaire des ménages en période de crise.

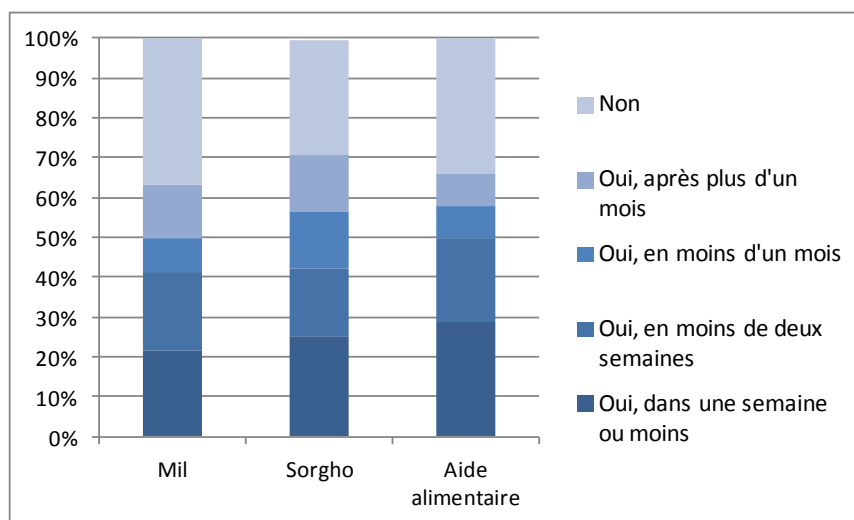
Lenteur des approvisionnements céréaliers

L'irrégularité ou l'insuffisance des approvisionnements apparaît chez les vendeurs de céréales sèches locales comme une contrainte majeure, phénomène chronique également lié à la chute de la production céréalière en 2011/2012. Ce fait illustre la difficulté qu'ont les commerçants à trouver des sources alternatives en cas de baisse de la production locale.

Page | 28

La capacité de réapprovisionnement de la filière mil est caractérisée par de longs délais. Moins du quart des commerçants interrogés se disent capables de répondre à un doublement de la demande en moins d'une semaine. Il n'existe pas de filière de substitution capable de prendre le relai en cas de lenteur des approvisionnements en céréales sèches (figure 11).

Figure 11: Capacité des commerçants à répondre à un doublement de la demande par filière



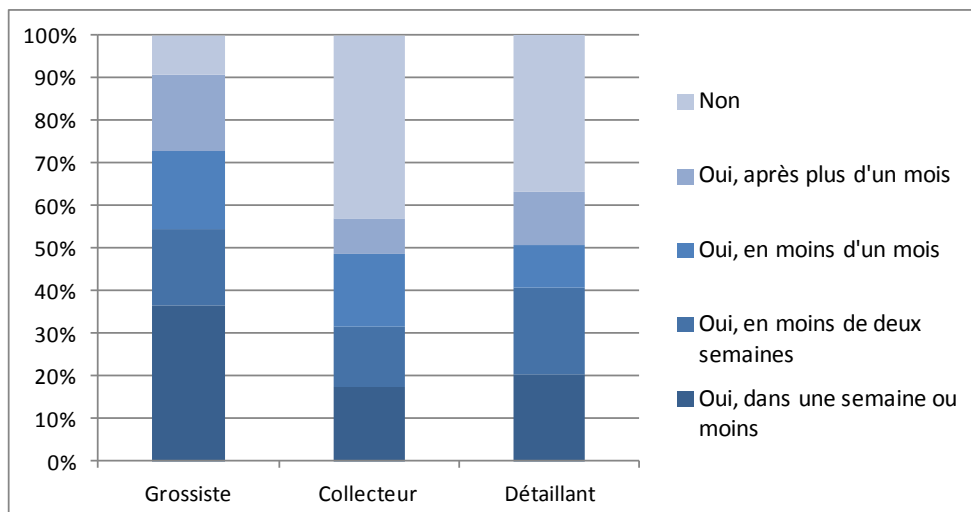
Source : questionnaire commerçants

La lenteur de l'approvisionnement est remarquable, dans la mesure où, en Côte d'Ivoire (2011) par exemple, la quasi-totalité des commerçants avaient déclaré être en mesure de répondre à un doublement de la demande en riz en moins d'une semaine, du fait de l'excellente structuration de la filière dans le pays.

La collecte semble représenter un véritable goulot d'étranglement de la filière des céréales sèches. Les collecteurs peinent à augmenter les volumes commercialisés. L'activité, qui consiste à agréger une multiplicité de faibles quantités de céréales sur un espace relativement éparpillé, présente une contrainte majeure pour ceux qui la pratiquent. Cette contrainte existe malgré l'intégration verticale de la filière et notamment le préfinancement des opérations de collecte par les grossistes d'Abéché.

On considère que les obstacles pratiques de l'agrégation de l'offre représentent la principale contrainte des collecteurs. En revanche, les grossistes, grâce à leur capacité de stockage, sont plus nombreux à pouvoir réagir à une augmentation de la demande. Le commerce au détail peut difficilement s'adapter rapidement à une hausse de la demande (figure 12).

Figure 12: Capacité des commerçants à répondre à un doublement de la demande



Source : questionnaire commerçants

La majorité des commerçants opérant sur les filières mil et sorgho ont connu des ruptures de stocks durant l'année qui précédait l'enquête. La totalité des commerçants de sorgho et 80% des commerçants de mil rapportent avoir connu au moins une rupture de stock en 2010/2011, pourtant une année de production record (tableau 7). Les ruptures de stocks sont plus fréquentes en saison des pluies, confirmant le dysfonctionnement des filières céréalières pendant cette saison. Les ruptures de stock sont, en revanche, moins fréquentes en ce qui concerne les denrées issues de l'aide alimentaire, car seulement la moitié des commerçants ont déclaré avoir été confrontés à une rupture de stock de blé ou de sorgho. La disponibilité des denrées issues de l'aide alimentaire pourrait avoir un effet bénéfique en période de rupture de stock en céréales sèches locales.

Tableau 7: Ruptures de stocks par denrée (2010/2011)

	Mil pénicillaire	Sorgho local	Sorgho et blé (aide alimentaire)
Saison des pluies	70%	69%	43%
Saison sèche	0%	3%	3%
Récolte	11%	28%	9%
Pas de rupture	20%	0%	46%

Source : questionnaire commerçants

Les ruptures de stocks affectent tous les types de commerçants céréaliers. Environ trois quarts des détaillants ont déclaré avoir connu des ruptures de stocks, pour l'essentiel en période pluvieuse. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, 8 grossistes sur 10 ont connu des ruptures de stocks, alors que cette catégorie de commerçants est pourtant dotée de capacités financières plus importantes que les autres (tableau 8). Il convient de préciser que 29 % des collecteurs ont déclaré ne pas avoir été confrontés à des ruptures de stocks. Il s'agit sans doute de collecteurs pratiquant le stockage pour profiter à la fois du différentiel entre le prix de collecte et le prix vente, d'une part et, d'autre part, entre les prix à la récolte et les prix en période de soudure.

Tableau 8: Ruptures de stocks par type de commerçant (2010/2011)

	Grossiste	Collecteur	Détaillant
Saison des pluies	55%	66%	66%
Saison sèche	3%	0%	1%
Récolte	24%	6%	11%
Pas de rupture	18%	29%	22%

Source : questionnaire commerçants

Page | 30

Son extrême précarité fait du commerce de détail un relai inadapté pour les programmes de transferts monétaires. S'ils doivent être mis en place, les programmes de transferts monétaires devraient plutôt s'appuyer sur les demi-grossistes de céréales sèches. Les quantités de riz et de pâtes alimentaires présentes sur les marchés, relativement marginales et transportées sur de très longues distances, ne pourront pas jouer un rôle majeur dans l'absorption de la demande additionnelle qu'engendrerait la mise en place d'un programme de transferts monétaires.

A retenir, capacité de la filière :

- Les marchés de l'Est sont de faible taille, **soumis à l'influence de grossistes** basés à Abéché et Biltine. Ces grossistes organisent la collecte, le transport, le stockage et la fixation des prix dans l'ensemble de la zone. En année de crise, les marchés locaux deviennent plus concentrés. La présence d'une offre régulière en aide alimentaire rend les marchés des camps moins vulnérables aux aléas de la conjoncture céréalière.
- La filière des céréales sèches est caractérisée par des **délais d'approvisionnement particulièrement longs et par des ruptures de stocks**, particulièrement fréquentes en saison des pluies sur les marchés locaux. L'augmentation saisonnière des coûts de transport en période pluvieuse contribue aux variations intra-annuelles des prix des céréales.
- Les consommateurs interagissent avec des **commerçants de très faible capacité**. La capacité des commerçants de détail est très faible. La pratique du crédit à la vente est moins répandue que dans les autres pays du Sahel et a tendance à diminuer en année de crise.

4. Réponses à l'insécurité alimentaire

Jusqu'ici, le rapport a mis l'accent sur les principales lacunes de la filière des céréales sèches locales au niveau de l'intégration des marchés. En tenant compte de ces contraintes, le présent chapitre tente d'identifier quelles pourraient être les opportunités pour la mise en place de modalités de réponses davantage basées sur les marchés dans l'est du Tchad.

4.1 Modalité de transfert

Jusqu'à présent les réponses à l'insécurité alimentaire se basent essentiellement sur les transferts en nature. La question de la possible mise en place de transferts monétaires dans l'Est est analysée sous l'angle de la fonctionnalité du marché, et du coût des transferts monétaires comparés à ceux de l'assistance alimentaire.

Fonctionnalité des marchés

La mise en place de transferts monétaires suppose l'existence de marchés fonctionnels. Les marchés de la dorsale Goz Beida-Abéché-Biltine sont les plus à même d'accueillir des programmes de transferts monétaires. Leur mise en place sera plus problématique dans les marchés périphériques de la zone, dont la faible taille, les faibles capacités de stockage et l'enclavement limitent la capacité de réponse des commerçants.

On constate également que la période pluvieuse est peu favorable à la mise en place de mécanismes de transferts monétaires, dans la mesure où les échanges tournent au ralenti pendant cette période, et que le risque de rupture de stocks chez les commerçants augmente. Un récapitulatif des éléments rendant les marchés plus ou moins fonctionnels sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9: Facteurs de risques et facteurs favorables à la mise en place de transferts monétaires

Facteurs de risque	Facteurs favorables
<i>Intégration des marchés</i> • Marchés secondaires peu intégrés aux autres ; • Longs délais d'approvisionnement ; • Prix plutôt instables ; • Enclavement en saison des pluies. <i>Structure</i> • Forte influence des grossistes sur la fixation des prix ; • Baisse du nombre de commerçants en année de crise. <i>Capacité de réponse des marchés</i> • Ruptures de stocks fréquentes ; et • Très faible capacité des détaillants	<i>Intégration des marchés</i> • Fonctionnement correct des marchés d'Abéché, Biltine, Goz Beida • Meilleure intégration des marchés en saison sèche <i>Capacité de réponse</i> • Une offre régulière en aide alimentaire sur les marchés des camps et proche des camps • Les demi-grossistes ont plus de capacité pour répondre à une augmentation de la demande

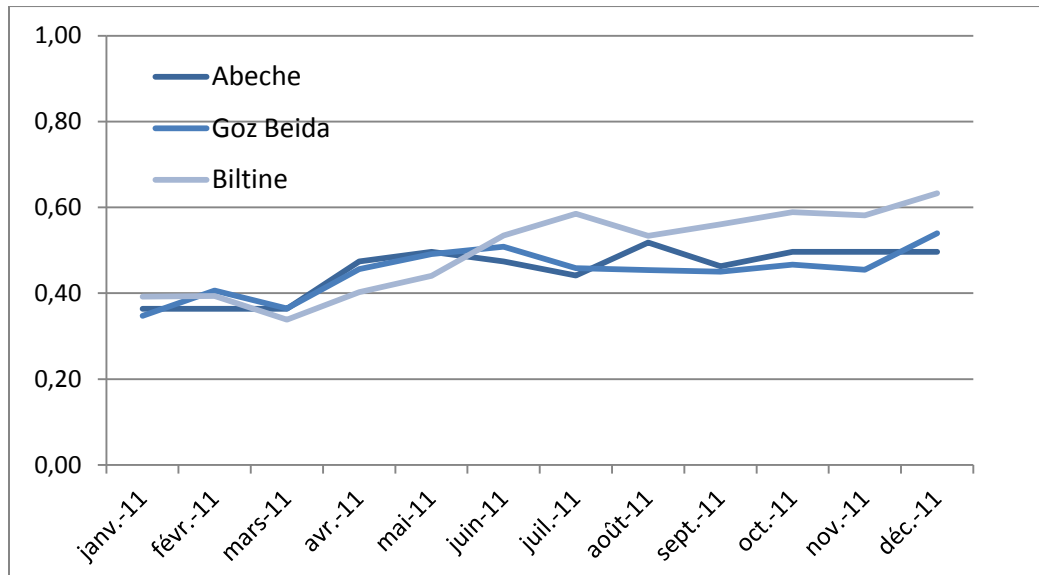
Effizienz des transfers monetaires et de l'assistance en nature

Le coût-efficacité des transfers monétaires par rapport à l'aide alimentaire peut être appréhendé par l'analyse de la valeur alpha. L'indicateur exprime le ratio de la valeur d'un produit sur le marché local et de son coût lorsqu'il provient de l'assistance alimentaire. Une valeur alpha supérieure à 1 indique qu'une distribution d'aide alimentaire est moins onéreuse qu'une intervention monétarisée. Une valeur alpha inférieure à 1 indique que les transfers monétaires sont moins coûteux qu'une distribution d'aide alimentaire en nature. La valeur alpha présentée dans cette section ne représente pas la totalité des produits distribués par le PAM et s'applique aux seules céréales.

Page | 32

L'analyse montre que les transfers monétaires représentent la moitié du coût de l'assistance alimentaire sur les marchés d'Abéché, de Biltine et de Goz Beida pour les céréales. On note que la valeur alpha est particulièrement faible en janvier 2011 (environ 0,4) avant d'augmenter à 0,5 en période de soudure. La valeur alpha est restée à ce niveau pour le reste de l'année 2011, facteur imputable à la hausse des prix du mil après la mauvaise campagne agricole de 2011. Cependant, la hausse des prix du mil n'a pas entamé la compétitivité des transfers monétaires par rapport à l'aide alimentaire pour ce produit. Il est permis de penser que dans la structure actuelle des coûts de l'assistance alimentaire, l'aide alimentaire en céréales est, à tous les moments de l'année, plus onéreuse que le transfert monétaire dans l'Est du Tchad. Il n'existe pas de données permettant de faire le même exercice pour les zones d'interventions plus reculées, tel que le camp d'Ouré Cassoni, où l'enclavement peut à la fois jouer sur les coûts des produits locaux, mais également sur les coûts opérationnels du PAM.

Figure 13: Valeur alpha (janvier-décembre 2011)



Source : coûts opérationnels PAM (projet EMOP 200060) et prix SIMPA

L'analyse de la valeur alpha indique que de considérables économies pourraient être obtenues en introduisant une dose de transfers monétaires dans les programmes du PAM. Le défi sera d'identifier des modalités de mise en œuvre qui contourneraient les obstacles que constituent l'inégale intégration des marchés dans la zone et la très faible capacité des détaillants, obstacles qui pourraient se traduire

par l'inflation et des ruptures de stocks, si les programmes monétarisés étaient mis en place à une très grande échelle. Une étude de faisabilité pourrait proposer des pistes pour identifier comment intégrer les transferts monétarisés dans les programmes d'assistance alimentaire dans l'Est du Tchad.

4.2 Vers des achats locaux décentralisés?

La section 2 a montré que lors d'une 'bonne' année agricole, la zone Est dégage des surplus de mil, qui sont expédiés vers les zones déficitaires du nord et dans une certaine mesure vers le Soudan voisin. Il existe donc, en année 'normale' ou 'bonne', des excédents commercialisables qui pourraient faire l'objet d'achats décentralisés pour approvisionner les programmes d'assistance humanitaires dans l'Est.

Depuis la campagne agricole 2006/2007, l'Est du Tchad est confronté à un déficit céréalier, pratiquement une année sur trois. Les achats ne seront donc possibles qu'en année de bonne production. Les besoins globaux étant importants, il est prématuré de fixer à ce stade un objectif d'achats. Il serait cependant utile de mieux maîtriser l'achat local comme mesure d'appoint aux approvisionnements qui continueront à venir majoritairement de l'extérieur. Les micro-achats locaux seraient ciblés sur le Sila, zone qui dispose des plus grands excédents commercialisables, estimés à plus de 200.000 tonnes en 'bonne' année. Les achats pourraient être réalisés entre novembre et mars, afin de limiter le risque de déstabilisation des marchés.

Tableau 10: Bilan céréalier simplifié de la Zone Est du Tchad (en tonnes).

Region	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Ouaddai	41.257	23.002	98.811	-19.781	448.140	-59.287
Wadi Fira	-39.063	-27.595	-54.294	-48.904	22.717	-46.932
Sila	143.420	258.621	169.791	101.285	228.746	72.855
Zone Est	145.614	254.028	214.307	32.601	699.603	-33.364

Source : chiffres DPSA

En principe, une action structurante d'achats locaux décentralisés doit être possible et pourrait être testée sur des volumes modestes. En effet, le prix du mil local varie entre le tiers et la moitié de son coût de distribution via l'aide alimentaire. Des risques majeurs peuvent être mentionnés : la volatilité des prix et les politiques d'encadrement des prix mises en place par le gouvernement depuis 2008.

Le plafonnement des prix pourrait constituer un obstacle à la mise en place effective d'achats locaux, dans la mesure où la réalité des prix pourrait se trouver au-delà des prix plafonds fixés par le gouvernement. Compte tenu de ces facteurs, la mise en place de micro-achats devrait tenir compte des mesures gouvernementales.

Une évaluation approfondie des capacités des commerçants ou associations de producteurs à pouvoir répondre à une demande institutionnelle devrait être menée pour mieux définir les opportunités et les risques qu'impliquerait la réalisation d'achats locaux de produits alimentaires dans l'Est.

4.3 Mesures d'appui au marché ('market support')

L'appui au marché viserait à appuyer les acteurs du système commercial pour limiter les dysfonctionnements de ce secteur, notamment les interruptions des approvisionnements et les hausses

de prix. Des interventions de ce type seraient complémentaires aux interventions ciblant directement les groupes vulnérables.

On peut s'interroger sur les mesures d'appui au marché qui pourraient compléter les mécanismes de réponses mentionnés ci-dessus. Si l'analyse présentée dans ce rapport ne permet pas de fournir un argumentaire détaillé sur ces questions, elle permet, en revanche, d'identifier certains goulots d'étranglement et de poser des pistes de réflexions préliminaires.

Par exemple, le renforcement des capacités de stockage sur les marchés périphériques pourrait être une piste intéressante à explorer. De même, en année de crise, des facilités de crédit ciblant les demi-grossistes et les détaillants pourraient être mise en place.

Constats	Actions d'appui au marché pouvant être envisagées
L'enclavement saisonnier exacerbe la hausse des prix en saison pluvieuse sur les marchés périphériques.	Renforcement des capacités de stockage sur les marchés périphériques (stockage associatif/communautaire).
Faible performance du secteur des transports.	Encourager le pré-positionnement des stocks en zone périphérique, avant la saison pluvieuse
	Amélioration des pistes rurales, lutte contre les prélèvements irréguliers et les barrages.
Très faibles capacités de stockage en zone de production.	Renforcement des capacités de stockage sur les marchés périphériques (stockage associatif/communautaire).
La vente à crédit diminue sensiblement en année de crise.	Mise en place de facilités de crédit en faveur des demi-grossistes et des détaillants en année de crise.
Les collecteurs et les grossistes ont tendance, en année de crise, à se 'ruer' sur les stocks résiduels, précipitant ainsi les hausses de prix.	Diffusion régulière et publique des informations sur les prix des denrées alimentaires de base

A retenir – marchés et réponses à l'insécurité alimentaire

- Là où ils sont possibles, **les transferts monétarisés coûteront entre 50 à 60 % de moins que les distributions de céréales (aide alimentaire)**. Dans un contexte de fragmentation des marchés et de faible capacité des commerçants, des garde-fous devront être mis en place pour éviter les effets indésirables des transferts monétaires. Compte tenu de la grande faiblesse du système commercial, l'assistance alimentaire continuera d'être, à court terme, la modalité privilégiée de transfert dans la zone Est.
- **En bonne année agricole, la réalisation de micro-achats locaux est possible** (car la disponibilité existe) et souhaitable (car les céréales achetées localement coûteront moins chères que celles

acquises par un approvisionnement international). Cependant, leur mise en place dépendra de l'existence d'un environnement politique favorable, et notamment de mesures de plafonnement des prix pouvant interférer avec la bonne conduite d'une opération d'achat local.

- Les réponses à l'insécurité alimentaire pourraient, à l'avenir, **incorporer des actions visant à rendre le marché plus à même de répondre aux besoins des ménages vulnérables**. La définition de ces approches pourrait faire l'objet de consultations plus approfondies au niveau local.

5. Conclusions et recommandations

5.1 Conclusions

Les marchés de la zone Est sont inégalement intégrés. D'une part, les échanges sont plutôt fonctionnels sur la dorsale Goz Beida-Abéché-Biltine, elle-même en relation avec les marchés de l'ouest du Tchad et du Darfour soudanais. D'autre part, les marchés de la périphérie de l'espace entretiennent des rapports plus irréguliers avec les marchés centraux. L'intégration est particulièrement faible en période pluvieuse.

Page | 36

Dans un contexte marqué par une forte volatilité des prix, de grandes variations annuelles des disponibilités, la rareté du crédit, et l'omniprésence d'un Etat qui tente de limiter la hausse des prix, les grossistes d'Abéché et de Biltine jouent un rôle prépondérant dans la commercialisation. Ils préfinancent la collecte, organisent le transport, stockent les produits et parviennent à fixer les prix de vente. Les collecteurs et les détaillants ont, quant eux, une capacité plus limitée.

La capacité du système à répondre à une augmentation de la demande est limitée, raison pour laquelle l'aide alimentaire en nature continuera à être la modalité privilégiée des programmes d'assistance dans le court terme. Cependant, des opportunités pour davantage appuyer les réponses au marché existent, en particulier en année 'normale', notamment pour la mise en place de transferts monétaires et pour des micro-achats locaux, options qui sont plus économiques que l'aide alimentaire en nature.

5.2 Recommandations

Les caractéristiques spécifiques des marchés dans la zone Est mises en lumière dans le présent rapport argumentent en faveur des actions reprises dans le tableau ci-dessous. Il conviendra d'intégrer les dynamiques transfrontalières dans le suivi des marchés réalisé par le SIMPA et les autres partenaires, mieux comprendre les causes de la vente de l'aide alimentaire, mener des études de faisabilité par rapport à l'introduction des transferts monétaires et des achats locaux dans la zone.

Constat	Recommandation
Certains marchés de la zone Est entretiennent des liens commerciaux soutenus avec le Soudan	Assurer le suivi du commerce transfrontalier avec le Soudan dans les systèmes d'information sur les marchés. Il s'agira de suivre les prix, les taux de change et les coûts de transaction. Le SIMPA pourrait s'inspirer de l'expérience du SIM au Niger en la matière.
L'aide alimentaire est présente sur les marchés proches des camps	Comprendre les causes de la vente des denrées issues de l'aide alimentaire et adapter les modalités opérationnelles des programmes
Les prix sur les marchés locaux sont nettement inférieurs au coût d'acheminement de l'aide alimentaire jusqu'à la zone Est.	Soutenir davantage les réponses à l'insécurité alimentaire sur les marchés (par le biais des transferts monétarisés ou des achats locaux), dans le but réaliser des économies substantielles

Constat	Recommandation
La zone du Sila dispose d'importants surplus céréaliers commercialisables	Envisager une étude de faisabilité pour la réalisation de micro-achats de céréales dans la zone Est.
Si les transferts monétaires sont attractifs en termes de coût-efficacité, les faibles capacités des commerçants pourraient en limiter la mise en œuvre	Envisager des études de faisabilité pour un programme pilote de transfert monétaire, qui pourrait être mis en place après la récolte 2012.
Des actions d'appui au marché, visant à améliorer son fonctionnement, pourraient compléter les interventions ciblant les populations vulnérables	Mieux étudier la mise en place de mesures d'appui au marché, en particulier celles se rapportant au stockage dans les marchés périphériques

Références

FEWS NET (2011). Chad Rapid Livelihood Zone Profiles. <http://v4.fews.net/Pages/livelihoods-country.aspx?gb=td&l=en>

FAO/FEWS/PAM (2011) Marchés et sécurité alimentaire au Tchad. Février. <http://home.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp231403.pdf>

Page | 38

PAM (2009) Trader Survey Guidance. September. <http://www.wfp.org/content/market-analysis-tool-how-conduct-trader-survey>

FAO/MAI PAM (2012). Enquête nationale post-récolte sur la sécurité alimentaire des ménages. Données nov.-dec. 2011. Février.